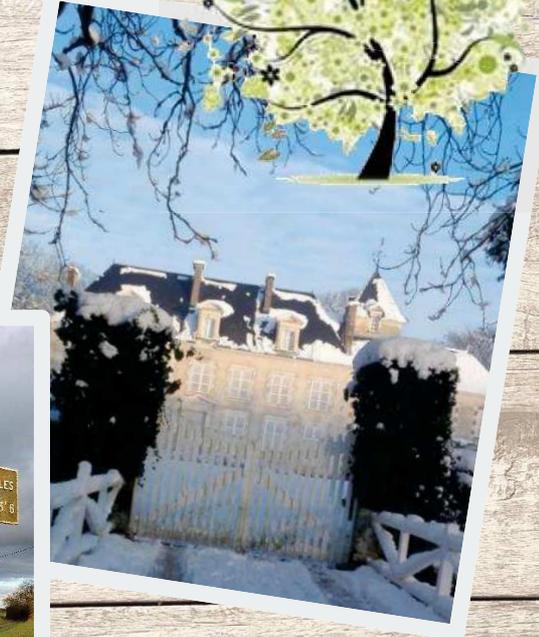
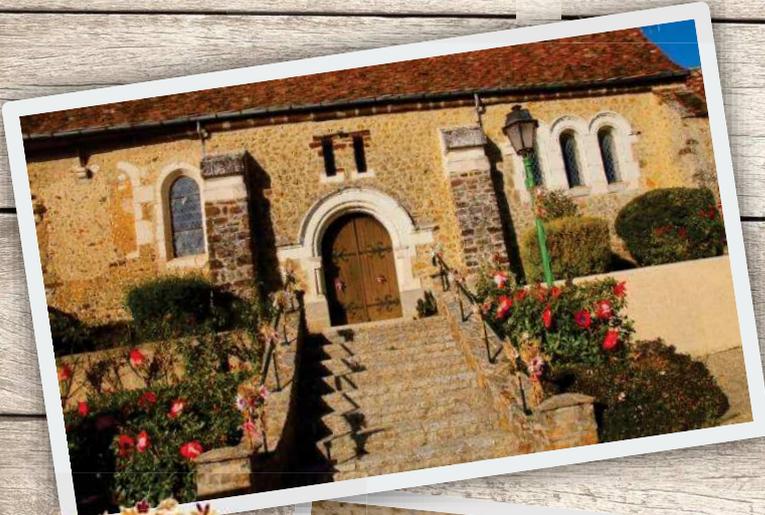


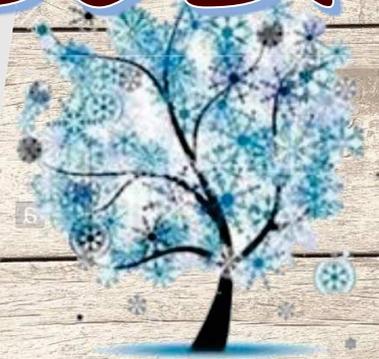
# Marolles-lès-Saint-Calais



# Bulletin Municipal



# 2021





*Marolloises, Marollois, chers amis,*

*Après 2019 qui fut une année mémorable avec la préparation et la tenue du comice, 2020 aura été une année tout à fait inédite avec cette crise sanitaire aux répercussions économiques et sociales dont on ne mesure pas encore la portée et qui restera gravée dans notre mémoire.*

*Nous avons tous envie de tourner cette page, mais ce n'est pas encore d'actualité en ce début d'année 2021 !*

*Plus traditionnellement, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer dans notre village. A ce sujet, le recensement qui a lieu tous les 5 ans devait se dérouler ce mois-ci, mais est reporté à l'an prochain, cause COVID . Dommage, car notre population a certainement augmenté et cela impacte les dotations de l'Etat qui dépendent du nombre d'habitants.*

*Une pensée pour ceux qui nous ont quittés, pour ceux qui ont perdu leur travail, pour ceux qui souffrent, qui sont isolés et ceux qui vivent dans la précarité.*

*Je remercie l'excellente équipe du conseil municipal, le personnel communal et nos commerçants qui ont travaillé dans des conditions plus difficiles et tous ceux qui ont oeuvré pour se rendre utiles à la collectivité.*

*Je souhaite aux associations de pouvoir reprendre dès que possible leurs activités pour le bien-être de tous.*

*A vous tous enfin, l'équipe municipale, les employés communaux et moi-même vous souhaitons, une MEILLEURE ANNEE 2021.*

*Continuez à prendre soin de vous et de vos proches. C'est important et essentiel.*

*Annie JUMERT*



***"Le chaos est rempli d'espoir parce qu'il annonce une renaissance"***  
***Coline Serreau***

# CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026



*Maire*

**Annie JUMERT**  
- 67 ans -  
professeure des écoles  
retraîtée

*1<sup>ère</sup> Adjointe*



**Annick BRUNEAU**  
65 ans- adjointe administrative  
hospitalière retraitée

*2<sup>ème</sup> Adjoint*



**Sébastien PAINÉAU**  
41 ans- Agriculteur

*3<sup>ème</sup> Adjoint*



**Jean Yves GASSOT**  
61 ans- retraité de la fonction  
publique territoriale



**Christine RICHARD**  
48 ans - Rédacteur  
territorial finances et RH



**Dimitri MEUNIER**  
41 ans - Contrôleur  
qualité



**Valérie BONNEFOI**  
45 ans - Conseillère en  
insertion professionnelle



**Olivier LANGOT**  
55 ans - Facteur



**Marlène JUMERT**  
45 ans - Co-gérante de centre  
de vacances pour enfants



**Mathieu BEAUTRU**  
36 ans - Agriculteur



**Valérie MARTIN**  
43 ans - Conseillère à l'emploi

## LES COMMISSIONS

<b>Chemins et Voiries</b>	Responsable : S. PAINEAU JY GASSOT - M. BEAUTRU
<b>Travaux bâtiments et fleurissement</b>	Responsable : JY GASSOT O. LANGOT - M. JUMERT - D. MEUNIER - S. PAINEAU
<b>Finances et Budgets</b>	Responsable : C. RICHARD A. BRUNEAU - V. BONNEFOI - M. JUMERT - A. JUMERT
<b>Cimetière</b>	Responsable : A. BRUNEAU O. LANGOT - V. BONNEFOI
<b>Elaboration bulletin municipal</b>	Responsable : C. RICHARD V. MARTIN - O. LANGOT - M. JUMERT - V. BONNEFOI
<b>Lotissement</b>	V. BONNEFOI - JY. GASSOT
<b>Révision liste électorale</b>	Responsable : M. BEAUTRU Suppléant : C. RICHARD

Référent Enedis risques naturels : Jean-Yves GASSOT

Représentant de la commune au Comité Directeur de l'ABOI : Sébastien PAINEAU et Dimitri MEUNIER en suppléant.

Correspondant ATESART pour la protection des données : Valérie MARTIN

## ETAT CIVIL

### Bienvenue à

Mme Laura DUBUS et M. Cyril DHONT, La Croix  
Mme M. Hassan et Anissa MULAÏC, 7, rue de la Prairie  
M. Benoît MOREELS et Mme Océane DUFOUR, Le Petit Coudray  
Mme Sabrina VIGNOLA et M. Carl THIBAUT, 6, rue de l'Abbé Delaunay  
Mme Ludyvine TERPEREAU, 6 rue des Vignes  
Mme Jacqueline PRADEL, 11 place de l'Eglise  
Mme Brigitte JEAN, Les Mazureries  
Mme Camille SEGURA et M. Quentin LORUT-GAURIAT, 6bis rue de la Source



### Décès

Mme Rolande VILLIOT, le 09/05/2020  
M. Olivier RENAUDIN, le 27/08/2020  
M. Roger COUDIERE, le 29/01/2021

# INFOS DE LA COMMUNE

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

<i>Mardi de 13h30 à 18h00</i> <i>Jeudi de 8h30 à 12h00</i> <i>Vendredi de 13h30 à 17h30</i>	<i>1, place de l'Eglise</i> <i>Tel : 02 43 35 08 07</i> <a href="mailto:mairie.marolles.st.calais@wanadoo.fr">mairie.marolles.st.calais@wanadoo.fr</a>
---	--

## DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN MAIRIE

Acte de naissance : (extrait ou copie intégrale) - à la mairie du lieu de naissance - demande par courrier : nom, prénoms, date de naissance, une copie de la carte d'identité, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Acte de mariage : (extrait ou copie intégrale) - à la mairie du lieu de mariage - demande par courrier : nom, prénoms, date du mariage, une copie de la carte d'identité, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Acte de décès : (extrait ou copie intégrale) - à la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt - demande par courrier : nom, prénoms, date du décès et joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Duplicata du livret de famille : à la mairie du domicile.

Légalisation de signature : à la mairie du domicile - signature à apposer à la mairie, présenter la carte d'identité.

Passeport et Carte Nationale d'Identité : prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement (Saint calais, Mondoubleau, la Ferté Bernard, Montfort le gesnois)

Pacs et parrainage civil : à la mairie du domicile.

**Pour toute démarche administrative (CNI, mariage, PACS...), un acte administratif a une durée de validité de 3 mois.**

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Personnes domiciliées à Marolles			
	1 jour	2 jours	Montant de la caution : 300 €
<i>Salle seule</i>	150 €	190 €	
<i>Salle et cuisine</i>	200 €	240 €	
Personnes non-domiciliées à Marolles			
	1 jour	2 jours	Montant de la caution : 300 €
<i>Salle seule</i>	200 €	250 €	
<i>Salle et cuisine</i>	250 €	300 €	
TARIFS UNIQUES			
<i>Vin d'honneur</i>	80 €	<i>Location vaisselle : 1.30€ par couvert - rendue sale</i> <i>Casse vaisselle : 3€/assiette, 2€/verre ou tasse, 1€/couvert</i>	
<i>Réunion</i>	30 €		
<i>Location sono</i>	20 €		
<b>Capacité maximale de la salle : 175 personnes (personnes du service comprises)</b>			

## CONSEILS MUNICIPAUX 2020, en bref...

### CONSEIL MUNICIPAL du 12/02/2020

---

#### ✧ DELIBERATIONS

- Recrutement d'un nouvel agent technique : suite à l'annonce de la démission de notre adjoint technique Cyril PERCHERON, le recrutement d'un nouvel agent technique est lancé.

#### ✧ INFORMATION

- PLUi : il arrive enfin à sa dernière phase, l'enquête publique est ouverte.
- Toilettes publiques : pour plus de confort et de facilité d'entretien, l'employé communal a carrelé et installé une nouvelle cuvette.
- Atelier communal : l'atelier communal est équipé d'une douche ; cependant, la faïence et le carrelage n'avaient jamais été réalisés. Les travaux sont en cours par notre employé communal.
- Bureaux de la mairie : remplacement par notre employé communal des convecteurs, ancienne génération. Le montant des travaux s'élève à 688,00€TTC.

### CONSEIL MUNICIPAL du 20/03/2020

---

Annulé cause confinement.

### CONSEIL MUNICIPAL du 26/05/2020

---

#### ✧ DELIBERATIONS

- Résultats des élections municipales :

Suite aux résultats constatés aux procès-verbaux des élections, les 11 conseillers sont installés dans leurs fonctions : 1- Jean-Yves GASSOT, 2- Sébastien PAINEAU, 3- Matthieu BEAUTRU, 4-Christine RICHARD, 5- Valérie BONNEFOI, 6- Dimitri MEUNIER, 7- Marlène JUMERT, 8- Olivier LANGOT, 9- Annie JUMERT, 10- Valérie MARTIN, 11- Annick BRUNEAU.

- Élection du maire : Mme Annie JUMERT, seule candidate, a été élue à l'unanimité.

- Fixation du nombre des adjoints : l'effectif légal du conseil municipal de Marolles étant de 11, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser 3. Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer 3 postes d'adjoint.

- Élection des adjoints :

Mme Annick BRUNEAU, seule candidate au poste de premier adjoint, a été élue à l'unanimité.

M. Sébastien PAINEAU, seul candidat au poste de deuxième adjoint, a été élu à l'unanimité.

M. Jean-Yves GASSOT, seul candidat au poste de troisième adjoint, a été élu à l'unanimité.

Mme Annie JUMERT a donné lecture de la Charte de l' élu local et a remis à chaque conseiller municipal une copie.

- Désignation du délégué communautaire :

Mme Annie JUMERT, maire, est obligatoirement désignée conseiller communautaire titulaire et Mme Annick BRUNEAU, première adjointe, conseiller communautaire suppléant.

## **CONSEIL MUNICIPAL du 09/06/2020**

---

### ◇ DELIBERATIONS

- Indemnité maire

D'après la loi, le taux maximal est automatiquement attribué au maire soit 25.5% de l'indice brut (991.80€ brut par mois).

Mme le Maire demande le maintien de son indemnité telle qu'elle est actuellement, à savoir 17% de l'indice brut (661€ brut par mois).

- Indemnité des adjoints

D'après la loi, le taux maximal est de 9.9% de l'indice brut. Les adjoints demandent de maintenir l'indemnité telle qu'elle est actuellement, à savoir 6.6% de l'indice brut (256.70€ brut/mois).

- CCAS : comme peut le prévoir la loi NOTRe pour les communes de moins de 1500 habitants, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a été dissous et la compétence action sociale a été transférée au conseil municipal.

- Composition des différentes commissions

#### Commissions obligatoires :

- Commission communale des impôts directs : constituée de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants, contribuables dans la commune (sauf un d'une commune voisine), choisis par le Préfet.

- Commission de contrôle de la liste électorale : composée d'un conseiller municipal, pris dans l'ordre du tableau, et d'un suppléant (hors maire et adjoints), d'un délégué de l'administration (et un suppléant) désignés par le Préfet et un délégué (et un suppléant) désignés par le président du tribunal judiciaire sur proposition du maire.

- La commission d'appel d'offre constituée du maire et de trois conseillers municipaux (et 3 suppléants) pourra être créée si nécessaire.

#### Commissions facultatives créées par le conseil municipal :

- Chemins et voiries,
- Travaux bâtiments et fleurissement,
- Finances et Budget,
- Cimetière,
- Bulletin Municipal,
- Lotissement.

Le détail des commissions est présenté en page 2 du bulletin.

Elus à la communauté de communes : A. JUMERT (titulaire) et A. BRUNEAU (Suppléant)

Représentants au Perche Sarthois : A. JUMERT (titulaire) et A. BRUNEAU (Suppléant)

- Entreprise Verron : dérogation acceptée pour le transport des céréales les dimanches et jours fériés sur la période du 20 juin au 26 juillet 2020.

- Suspension du loyer pour le restaurant suite au COVID19: suite aux mesures gouvernementales concernant la fermeture des restaurants suite au COVID19, Mme le Maire et les conseillers décident à l'unanimité d'accorder la suspension de trois mois de loyer.
- Taux d'imposition des taxes locales: le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux (inchangés depuis 2015) à savoir :
  - Taxe d'habitation : 13.20%
  - Taxe sur le foncier bâti : 17.22%
  - Taxe sur le foncier non bâti : 27.98%

#### ◇ INFORMATION

Nous avons sollicité une entreprise pour effectuer le balayage des 4 kilomètres de caniveaux de la commune, pour un montant de 194.40€ TTC

## **CONSEIL MUNICIPAL du 23/06/2020**

---

#### ◇ DELIBERATIONS

- Composition de la commission Communale des Impôts Directs

Elle se réunit chaque année pour donner son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Voici la liste qui sera proposée à l'administration fiscale :

Samuel BRETON, Bernard TOURNEBOEUF, Joël BLATEAU, Alain ROYER (St-Calais), Damien BONNEFOI (St-Calais), Philippe DURAND, Annick BRUNEAU, Michel PRENANT (St-Calais), Olivier LANGOT, Jean-Yves GASSOT, Valérie MARTIN, Dimitri MEUNIER, Marlène JUMERT, Anita CORVASIER, Stéphane RICHARD, Nadine BOULAY, Francis BENOIS, Jean-Yves HATON, Séverine VILLOTEAU, Jean-Claude POURQUIER, Mugette TURQUET, Patrick LE HENAFF, Sandrine GRASTEAU, Stéphane POMMEREUL.

- Budgets

Le budget est présenté en page 11 et 12 du bulletin.

- Subventions aux associations

Associations	Montant
Comité des fêtes	80.00€
Génération Mouvement	80.00€
Gym Volontaire	80.00€
GDON	80.00€
Rallye Cœur de France	80.00€
Ligue contre le cancer	60.00€
ADMR	30.00€
ABOI	180.00€
Jardinier Sarthois	30.00€
Vie Libre	30.00€
Sport Adapté	70.00€
Bout'choux72	70.00€
Anille Bray Foot	50.00€

## ✧ INFORMATION

- Désignation du référent Enedis risques naturels : Jean-Yves GASSOT
- Désignation du représentant de la commune au Comité Directeur de l'ABOI : Sébastien PAINEAU et Dimitri MEUNIER en suppléant.
- Désignation du correspondant ATESART pour la protection des données : Valérie MARTIN

## **CONSEIL MUNICIPAL du 10/07/2020**

---

### ✧ DELIBERATIONS

- Désignation du délégué du conseil municipal et de 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs  
Ont été élus à l'unanimité : Annie JUMERT en tant que délégué - Annick BRUNEAU en tant que 1<sup>er</sup> suppléant - Valérie BONNEFOI en tant que 2<sup>ème</sup> suppléant - Jean-Yves GASSOT en tant que 3<sup>ème</sup> suppléant.
- Vente de parcelles du lotissement « Des Vignes » :  
Deux parcelles ont été retenues : la n°10 et la n°1. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à présenter et à signer les actes de vente de ces terrains le jour venu.

### ✧ INFORMATION

- Plan de relance départemental : Pour favoriser la relance économique, le département a voté une aide globale de 12 M€ pour les 3 prochaines années afin de soutenir les communes et les communautés de communes dans des projets d'investissement utiles à leur territoire. Ainsi notre commune pourra prétendre sur la période 2020-2022, à une enveloppe globale de subvention d'un montant de 12 000,00€.
- Rencontre avec M. Le Mener, Président du Conseil Départemental  
Suite aux élections municipales, M. Le Mener, Président du Conseil Départemental, souhaite rencontrer les élus dans leur commune. Reste à fixer la date.
- Recensement : pour notre commune, le prochain recensement aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.

## **CONSEIL MUNICIPAL du 08/09/2020**

---

### ✧ DELIBERATIONS

- Désignation d'un représentant à la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) : Annie JUMERT en tant que titulaire et Annick BRUNEAU en tant que suppléant.
- Désignation d'un correspondant défense (interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région) : Jean-Yves GASSOT
- Désignation d'un délégué CNAS (Comité National d'Action Sociale) : le CNAS est l'équivalent pour les personnels des collectivités des Comités d'Entreprise dans le privé.

Valérie BONNEFOI a été désignée comme délégué CNAS.

✧ INFORMATION

- Représentant de la commission voirie : comme dans la mandature précédente, Sébastien PAINEAU est le représentant de Marolles à la commission voirie
- Agent recenseur : le prochain recensement aura lieu du 21/01 au 20/02/2021. Pour ce faire, nous recruterons un agent recenseur. Les personnes de Marolles intéressées par cette mission devront se faire connaître à la mairie.
- PLUi : l'enquête publique est terminée. Quelques réunions sont programmées afin de finaliser (requêtes des usagers, DDT, chambre d'agriculture...). En dernier lieu, ce sera l'arrêté préfectoral qui permettra l'application de ce PLUi.

## **CONSEIL MUNICIPAL du 27/10/2020**

---

✧ DELIBERATIONS

- Créances éteintes sur le budget eau : suite à la liquidation judiciaire, le Trésor Public nous impose d'admettre en non-valeurs des créances éteintes sur le budget eau pour un montant total de 538.79€.

La décision budgétaire modificative sur le budget Eau a été acceptée.

- Aide aux familles pour le centre de loisirs de St Calais :  
Pour les enfants de Marolles fréquentant le centre de loisirs de St Calais pendant les vacances scolaires, les élus ont délibéré à l'unanimité pour reverser aux 3 familles concernées 4€/jour/enfant, soit 112€ au total.
- Don à la commune pour essai voitures sur ses routes : la SARL DUTYCAR emprunte de temps en temps quelques routes de notre commune. En remerciement, elle nous a fait un don de 100€ que les élus ont accepté à l'unanimité.
- Appel à la solidarité suite à la tempête Alex : les associations des maires des Alpes Maritimes lancent un appel aux dons pour les communes sinistrées des Alpes Maritimes suite à la tempête Alex. A l'unanimité, le conseil municipal décide de verser 100€ sur le compte dédié à cette solidarité.

✧ INFORMATION

- Travaux bâtiments :
  - La ventilation de la « pièce plonge » du restaurant sera réalisée par les entreprises ECP et les Charpentes Calaisiennes pour un montant de 1 552.73€ TTC.
  - La ventilation des toilettes a été réalisée par l'agent technique.
  - Des travaux de toiture de l'église et sur le bâtiment contigu à l'ancien préau de l'école sont à l'étude.
- Aménagements sécurité dans le bourg : suite à la visite du Major HUARD de la gendarmerie de Saint-Calais que nous avons sollicité, différentes pistes d'aménagement sont à l'étude.

### ✧ DELIBERATIONS

- Renouvellement du contrat Ségilog

Ce contrat concerne l'utilisation des logiciels indispensables, la maintenance et la formation, pour une durée de 3 ans. Le nouveau tarif est à négocier.

- Redevance d'Occupation du Domaine Public (Orange)

Comme chaque année, l'opérateur Orange, propriétaire des réseaux de télécommunications, est redevable d'un montant de 1 041,48€ pour l'année 2019.

- Loyer restaurant suite au Covid-19 :

Suite aux mesures gouvernementales concernant la fermeture des restaurants, le conseil municipal décide de maintenir le loyer de novembre, le restaurant ayant fourni des repas à emporter. En ce qui concerne le loyer de décembre, le conseil municipal décide à l'unanimité de réduire d'un tiers le montant du loyer, ce qui le ramène à 240.35€TTC.

- Travaux envisagés (demandes de subventions)

Dans le cadre du plan de relance départemental nous allouant une possibilité de subvention de 12 000,00€, nous avons envisagé différents travaux :

- Réfection des toitures ;
- Mise en accessibilité des toilettes publiques aux personnes à mobilité réduite afin de répondre aux obligations réglementaires.

### ✧ INFORMATION

- Projet aménagement sécurité dans le bourg : une étude est en cours pour une mise en place au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

- Armoire d'éclairage public :

L'armoire d'éclairage public située près de la départementale nécessite une mise en sécurité. Deux entreprises ont été contactées. A l'unanimité, le conseil municipal a retenu l'entreprise ECP pour un montant de 724,86€ TTC.

- Noël des enfants :

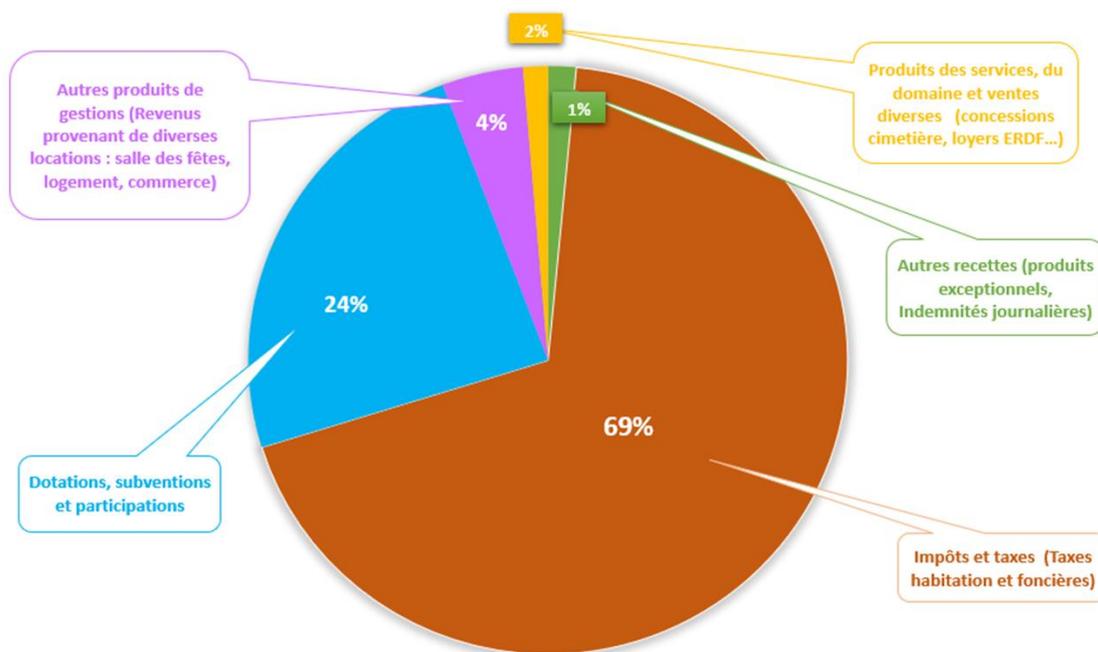
Vu la situation sanitaire, la fête de Noël traditionnelle ne peut avoir lieu. Cependant, nous envisageons un défilé dans les rues de Marolles, avec le Père Noël, en respectant les gestes barrières. Une distribution de surprises clôturera l'après-midi.

- Plan réseau d'eau : l'entreprise Suez est en train de constituer des plans numériques nécessaires pour remplacer nos très anciens plans papier pour un montant de 2 144,88€ TTC.

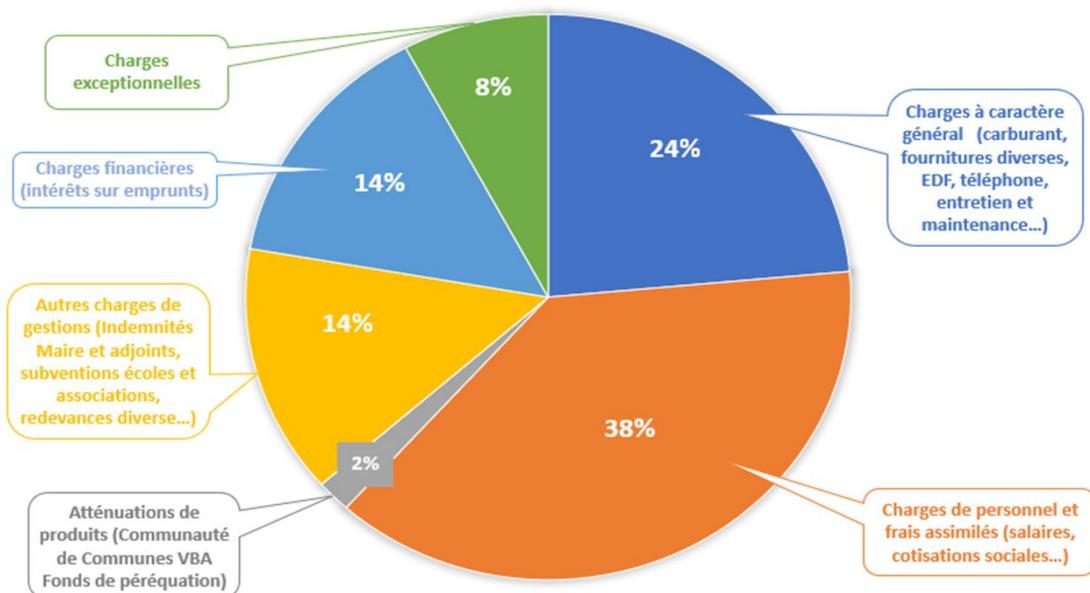
# BUDGET 2020

## Budget principal de la commune de Marolles lès St Calais Section de fonctionnement (Réalisé année 2020)

209 382€ en recette....d'où vient l'argent ?



158 532€ en dépense....Où va l'argent ?



Solde de fonctionnement année 2020 : 209 382€ - 158 832€ = 50 850€

## Budget principal de la commune de Marolles Lès St Calais Section d'investissement (Réalisé année 2020)

Recettes d'investissement		Dépenses d'investissement	
Remboursement de TVA - FCTVA	1 181 €	Remboursement du capital des emprunts	36 523 €
Taxes d'aménagement	1 080 €	Logiciel mairie	2 127 €
		Atelier communal (carrelage, faïence et chauffe eau)	759 €
		Mairie (radiateurs)	668 €
		Luminaires fêtes de fin d'année	1 248 €
		Remorque pour véhicule utilitaire	2 697 €
		<b>Total</b>	<b>7 499 €</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 261 €</b>	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>44 022 €</b>

**Solde d'investissement année 2020 : 2 261€ - 44022€ = - 41 761€**

Solde de fonctionnement 2020	50 850 €
Solde d'investissement 2020	-41 761 €
<b>Solde année 2020 *</b>	<b>9 089 €</b>

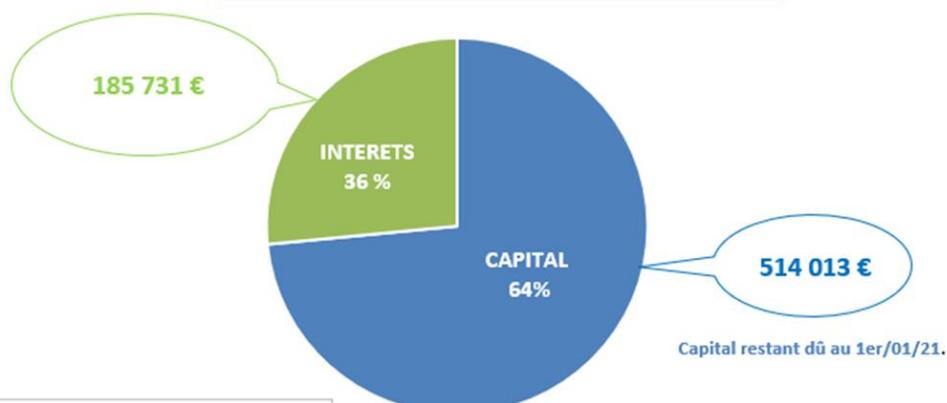
\* Ce solde 2020 sera reporté en budget 2021 de la commune.

## Zoom sur la dette en cours de la commune de Marolles lès St Calais

Elle est composée de 4 emprunts contractés pour :

- l'aménagement du centre bourg en 2007
- la salle des fêtes en 2011
- le lotissement des vignes en 2013

**ETAT DE LA DETTE au 1er janvier 2021  
A REMBOURSER JUSQU'A EXTINCTION - en 2041**



\* ECHEANCE D'EMPRUNT = Remboursement du CAPITAL et Remboursement des INTERETS

\* ECHEANCES restantes  
699 744€

## TRAVAUX REALISES EN 2020 ET PREVUX POUR 2021



**La Voirie:** Comme chacun le sait, la compétence voirie hors agglomération relève désormais de la communauté de communes. En 2020, l'entreprise Pigeon a fait le reprofilage puis l'enduit de la VC 6, depuis le carrefour de La Croix jusqu'à la départementale 357, ainsi que le reprofilage du carrefour de La Croix. Et comme chaque année, l'entreprise Chéron a procédé à l'élagage des haies et au broyage des fossés.

Pour 2021, le programme n'a pas encore été arrêté.

### Autres travaux et acquisitions :

- Remplacement du chauffe-eau, pose de faïence et de carrelage dans les sanitaires de l'atelier communal par notre agent (achat de fournitures: 879,03 € TTC);
- Remplacement des 2 radiateurs des bureaux de la mairie par notre agent (668 € TTC);
- Relevage de 5 tombes dans le cimetière par la Société Gouzènes (665€ TTC);
- Acquisition d'une remorque avec rehausses (2 696,79 €);
- Nouvelles illuminations (1 248 €).

### Pour 2021:

Nous comptons profiter des subventions attribuées dans le cadre des différents plans de relance (département, région, état) engendrés par la crise. Ce qui devrait nous permettre d'envisager:

- la réfection des toitures des dépendances de la salle polyvalente (local rangement chaises et tables et local attenant au préau) et une petite partie de la toiture de l'église;
- La mise aux normes réglementaires, en terme sanitaire et d'accessibilité, des toilettes publiques qui vont être complètement refaites.

Nous prévoyons un aménagement sécurité du bourg avec vitesse limitée à 30km/h ; pour cela nous devrions avoir une subvention abondée par les amendes de police (finalement, les amendes que nous regrettons de payer ont une utilité !)

Autres petits travaux déjà engagés : une VMC dans la salle de plonge du restaurant et la mise aux normes de l'armoire électrique près de la départementale.

### **Petit rappel à l'attention des personnes qui prévoient des travaux sur leur propriété**

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire dans un certain nombre de cas dont voici les plus courants :

- Construction (garage, dépendance, ...) ou travaux sur une construction existante créant une surface au plancher ou une emprise au sol comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup> ;
- Modification de l'aspect extérieur (création d'une fenêtre de toit ou changement de couleur de la façade) ;
- Construction de murs dont la hauteur est supérieure ou égale à 2 m ;
- ...

Cette démarche imposée par les services fiscaux est certes un peu contraignante, mais elle permet une mise à jour de votre patrimoine et peut vous éviter quelques mauvaises surprises en cas de vente ou de succession. Dans tous les cas, n'hésitez pas à venir vous renseigner à la mairie.

## RETROSPECTIVE 2020

### Vendredi 3 janvier : Cérémonie des vœux

Celle-ci s'est déroulée dans la salle communale avec l'ensemble de la municipalité. A cette occasion, un verre de l'amitié a été offert aux Marollois - Marolloises.



### Mardi 14 janvier : Génération Mouvement se sont réunis pour déguster la traditionnelle galette des rois.

### Samedi 1<sup>er</sup> février : Repas de remerciement des bénévoles du Comice.

La municipalité a souhaité remercier l'ensemble des bénévoles du Comice en les réunissant autour d'un bon repas concocté par Damien Marteau et Stéphane Richard (restaurateurs et conseillers). Une paëlla ainsi qu'une trilogie de desserts ont ravi les papilles de nos invités ! Cette soirée fut placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.



### Samedi 15 février :

Représentations théâtrales avec la troupe de la Poulinière organisées par le Comité des Fêtes.

### Vendredi 6 mars : Assemblée générale annuelle du Comité des Fêtes.

### Mardi 17 mars : Choucroute cantonale de l'Association Générations Mouvement.

Celle-ci aurait dû se dérouler dans la salle des fêtes mais le confinement national ayant été annoncé la veille, ils ont été contraints d'annuler cette manifestation. Les inscrits ont pu néanmoins récupérer leurs repas mis en barquette ce même jour.

*A partir du 18 mars, la plupart des manifestations prévues ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire de la COVID 19 et du confinement, à noter toutefois ...*



Durant le confinement, Annie Jumert ainsi que des volontaires couturières (Nadine, Jacqueline et Marie-France) se sont réunies les après-midis à la salle des fêtes afin de pouvoir confectionner plus de 350 masques pour l'ensemble des Marollois. Nous ne pouvons que les remercier chaleureusement pour ce temps passé et leur dévouement.

Quelques jours avant le déconfinement, une distribution de masques a eu lieu dans le bourg sous forme de « Drive ».

**MAROLLES-LÈS-SAINT-CALAIS : MUNICIPALITÉ**  
**Distribution de masques pour la population**

Quelques jours avant le déconfinement, la municipalité de Marolles-lès-Saint-Calais a organisé une distribution de masques pour les habitants.

Ainsi, Annie Jumert et son équipe municipale ont distribué des masques en "drive" sous l'Abribus de la place de l'Eglise. « Il y a quelques semaines, nous avons pris l'initiative de fabriquer nos masques. Nous étions quatre couturières à nous réunir dans la salle des fêtes et deux autres ont fabriqué des masques chez elles. »

De plus, nous avons reçu de nombreux dons de tissu. En huit jours, les couturières de Marolles-lès-Saint-Calais ont confectionné environ 360 masques qui ont donc été distribués avant le déconfinement. « Chaque habitant de la commune avait droit à un masque gratuit et nous avons commandé des masques pour les personnes fragiles que nous avons recensées. »

Pour les élus, « C'est une bonne opportunité pour nous de rencontrer tous les habitants après près de deux mois de confinement. »

**Lundi 20 avril :**

Arrivée de Ludovic CHAUSSON, nouvel agent technique de la commune, en remplacement de Cyril PERCHERON.

**Mercredi 8 mai :**

La cérémonie du 8 mai a eu lieu en comité restreint en raison du contexte sanitaire.



**Dimanche 27 septembre :**

Comme chaque année, Le club de Gym a organisé son vide-grenier. Malgré le temps pluvieux, une cinquantaine d'exposants étaient présents.

**MAROLLES-LÈS-SAINT-CALAIS : GYM VOLONTAIRE**  
**La brocante de la gym volontaire**

Dimanche 27 septembre, l'association de gymnastique volontaire organisait sa 15<sup>ème</sup> brocante. Malgré le temps pluvieux de cette journée dominicale, la brocante organisée par la gym volontaire a su trouver son public, entre deux éclaircies. Une cinquantaine d'exposants, sur les 80 réservations enregistrées, avaient répondu à l'appel, les autres ayant sans doute été découragés par le temps morose et incertain. Qu'importe, dès le matin, les étals bien achalandés attendaient les badauds et les chineurs. Et chacun y a trouvé son bonheur, de vendre ou d'acheter. Un vide-grenier en plein air, installé dans les rues de la commune, où une buvette abritée sous un grand barnum mis à disposition gracieusement par l'entreprise Conveissier, était tenue par les membres de l'association. La présidente, Christine Richard, s'est dit satisfaite de cette manifestation « Qui permet chaque année d'enregistrer des recettes supplémentaires pour financer, entre autres, le salaire de l'animatrice de gymnastique, Maryline Royer. Une aide financière bienvenue en cette période sanitaire très particulière qui voit le nombre d'adhésions en léger recul. »

« Au titre de l'année 2019, nous étions 38 pratiquantes contre 30 en ce début de saison » indique la présidente, qui pour autant n'est pas inquiète. « Les inscriptions sont encore ouvertes et nous serions ravies d'accueillir de nouvelles pratiquantes. Nos séances sont ouvertes à tous, jeunes, moins jeunes, pour un moment de détente et pour prendre soin de soi. » Les cours de gym, sur fond musical, sont dispensés tous les lundis, dans la salle des fêtes prêtée par la municipalité, de 15 h à 16h et de 18h à 20h, dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur. Les deux premiers cours permettent de découvrir la discipline avant inscription. La cotisation, qui comprend la licence est de 110 euros pour l'année. Bien sûr, le protocole sanitaire réglementaire est appliqué. Cette dynamique et sympathique association existe depuis 2004. Renseignements : 02.43.35.47.04.

M.-L.B.

Du vendredi 25 au dimanche 27 septembre :



proposées. Arrivent en 2<sup>ème</sup> position, Quentin Gilbert et en 3<sup>ème</sup> position, Jean Baptiste Franceschi.

Malgré les nombreuses contraintes sanitaires à respecter, le 23<sup>ème</sup> Rallye Cœur de France, Championnat de France des rallyes, a bien eu lieu.

Yoann Bonato s'est une nouvelle fois imposé et ce, pour la 4<sup>ème</sup> fois consécutive. Il a remporté 7 des 12 spéciales

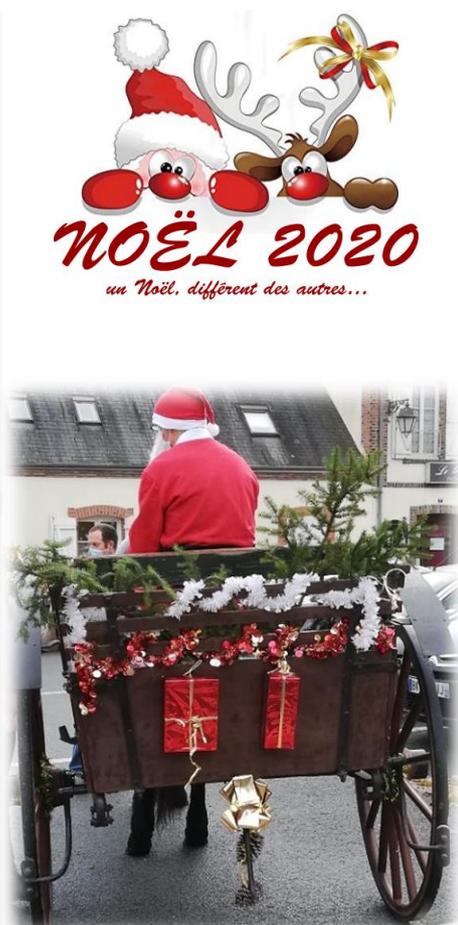
### Samedi 19 décembre : Noël des enfants

Les enfants ont été invités à se promener dans les rues de Marolles avec le Père Noël en calèche et ont ensuite pu recevoir des chocolats et un cadeau offert par la Mairie et le Comité des Fêtes.

Malgré cette période difficile, nous avons souhaité organiser un NOEL, même différent afin de que nos enfants gardent la magie de Noël.

Un petit moment de convivialité qui fut fort apprécié dans le respect des gestes barrières.

Le traditionnel bisou au père Noël a été remplacé par un bisou de coude ☺ les enfants s'en souviendront !!



## UN BLASON POUR MAROLLES

Nous avons eu la chance de recevoir à la mairie, en fin d'année, un mail de M. Jean-François Binon, passionné d'héraldique qui nous propose de réaliser gratuitement un blason pour la commune.

*Qui est Jean-François Binon ?*

*C'est son travail dans les Finances Publiques qui l'a conduit à se passionner pour l'héraldique... En décachetant les courriers destinés à son service, Jean-François Binon s'attardait sur les blasons imprimés sur certaines enveloppes émanant des collectivités. Aujourd'hui, à la retraite, il démarche toutes les mairies, dépourvues d'insigne distinctif, dans le but de les doter gratuitement d'armoiries, véritable carte d'identité et reconnaissance extérieure. Pour concevoir chaque blason, il étudie sur internet les caractéristiques de la commune (histoire, géographie, légendes, activités économiques, saint patron, monuments...). Son travail désintéressé peut s'apprécier dans toute la France : 685 créations ont vu le jour aux quatre coins de l'Hexagone.*

Nous avons particulièrement apprécié la démarche et avons répondu positivement à sa proposition. Suite à différents échanges, Jean-François Binon nous a ainsi transmis 3 blasons potentiels pour la commune. Nous souhaitons faire participer les Marollois au choix du blason, c'est pourquoi nous vous proposons de faire votre tiercé (un « bulletin tiercé » vous est fourni.)

Mais que savons-nous réellement sur l'héraldique ?

### L'HERALDIQUE, une science, un art...

#### Son Origine



L'héraldique est la science du blason, c'est-à-dire l'étude des armoiries. Elle est apparue au XI<sup>ème</sup> siècle et a été rendue nécessaire pour permettre aux chevaliers d'avoir des signes de reconnaissances lors des combats ou des tournois notamment.

Etymologiquement, « héraldique » vient du nom masculin « héraut », c'est-à-dire celui qui annonçait et décrivait les chevaliers entrant en lice (tournoi).

Apparue au XII<sup>ème</sup> au sein des membres de l'aristocratie, elle s'est rapidement diffusée dans l'ensemble de la société occidentale : femmes, clercs, paysans, bourgeois, communautés... Le droit au port d'armoiries, contrairement à une certaine idée préconçue, est libre et n'a jamais été réservé à la noblesse.

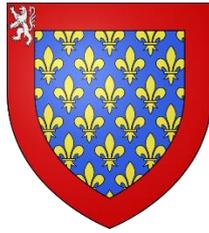
L'héraldique est devenue, à l'échelle européenne, un système cohérent d'identification non seulement des personnes, mais aussi en partie des lignées (le blason pouvant être transmis par héritage en traduisant le degré de parenté) et des collectivités humaines, ce qui en fait un système emblématique unique en un temps où la reconnaissance et l'identification passaient rarement par l'écrit.

Par la suite, on s'en est également servi pour représenter des villes, des régions, des pays, des corporations de métiers...

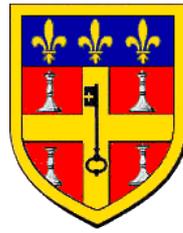
Quelques exemples :



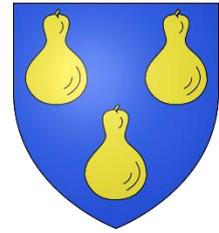
Pays de la Loire



Sarthe - Maine



Le Mans



Saint Calais

## Sa codification

Dès le XII<sup>ème</sup> siècle, l'héraldique vit apparaître une véritable codification qui lui donnait alors un statut de "science".

L'héraldiste se doit de respecter les règles de base du blason c'est-à-dire du langage des armoiries pour que ses réalisations aient un sens et puissent être lues de tous.

Quelques règles simples peuvent guider le dessin d'un blason :

- la lisibilité : l'héraldique permet de reconnaître son porteur
- l'équilibre de la composition : les pièces et les meubles doivent occuper l'espace de l'écu et former entre elle une image harmonieuse, dépourvue d'ambiguïté.

Les armoiries sont la représentation imagée du nom de la famille ou de la personne morale (ville, communauté, association...) qui les a adoptées.

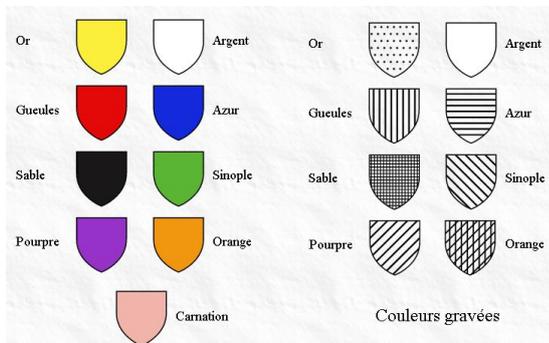
### ✧ La forme de l'écu

L'écu, c'est-à-dire le bouclier, support matériel du blason, n'a pas le même dessin selon le lieu ou l'époque, et peut revêtir des formes plus ou moins fantaisistes (voir ci-contre).



### ✧ Les couleurs

Elles sont au nombre de huit, on y distingue :



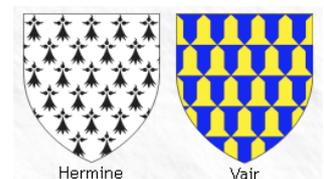
**Les métaux :** Or (jaune) et Argent (blanc).

**Les émaux :** Gueules (rouge), Azur (bleu), Sable (noir), Sinople (vert), Pourpre (violet), Orange.

Pour la gravure (imprimerie en noir et blanc, chevalières), il existe un code de hachures.

**Les fourrures :** l'hermine (ex : armoiries de la Bretagne) et du vair, ici "vairé d'azur et d'or".

En héraldique, il existe une règle d'or : la **règle de contrariété des couleurs**, qui s'exprime ainsi : « jamais métal sur métal, ni émail sur émail. »



## ✧ Les meubles

Ce sont les figures dessinées sur l'écu. Elles sont nombreuses, et reflètent l'imagination de l'inventeur du blason.

Les meubles les plus courants sont, avec de multiples variantes, les aigles (« une aigle » en héraldique), lions, fleurs de lys, roses, croix, couronnes et toutes sortes d'outils. Elles ont toutes une signification particulière, appropriée au porteur du blason.

### Le blasonnement

En héraldique, le blasonnement est l'action de décrire, ou encore de lire ou déchiffrer des armoiries ; il s'agit d'un langage technique propre pour décrire d'abord le dessin précis d'un blason puis les ornements qui lui sont ajoutés.

Cette description s'exécute à l'aide d'un vocabulaire et d'une syntaxe spécifiques selon un ordre rigoureux de lecture des éléments composant les armoiries.

### Présentation des 3 blasons proposés pour Marolles...



**Blason A**



**Blason B**



**Blason C**

<i>Symbolique des meubles</i>	
L' <i>aigle</i> (nom féminin) 	Saint Jean, le saint patron de la commune (Eglise St Jean).
Les 3 <i>chevrons rouges</i> 	La région du Perche
L' <i>épi de blé</i> et la <i>couleur verte</i> 	L'agriculture
Les <i>java-script</i> (ondulation) 	La Brayre qui arrose la commune
La <i>volute de crosse d'abbé</i> 	Elle rappelle que c'était l'abbé de Saint Calais qui était seigneur de la commune.

## Blasonnement :



"D'argent à 3 chevrons de gueules accompagnés de trois épis de blé de sinople, celui de dextre posé en barre et celui de senestre posé en bande ; à l'écu d'azur chargé d'une aigle éployée d'or, brochant sur le tout."



"Coupé ondé : au 1er parti au I de sinople à la gerbe de blé d'or liée de gueules, au II d'argent à la volute de crosse de gueules, au 2ème d'azur à l'aigle essorante d'or."



"De sinople à deux cotices ondées d'argent abaissées et posées en barre accompagnées en chef d'une tête d'aigle d'or languée de gueules ; au franc quartier senestre de gueules chargé d'une volute de crosse d'argent."

### Petit lexique d'héraldique

de gueules : de couleur rouge

de sinople : de couleur verte

dextre : Terme désignant la droite de l'écu du chevalier qui est censé le porter. C'est donc le côté gauche du blason par rapport au spectateur.

en barre : diagonale haut à droite vers bas à gauche

senestre : Terme désignant la gauche de l'écu du chevalier qui est censé le porter. C'est donc le côté droit du blason par rapport au spectateur.

en bande : diagonale haut à gauche vers bas à droite

d'azur : de couleur bleue

éployée : quand ses 2 ailes sont étendues

brochant sur le tout : qualifie des meubles qui passent tout entiers d'un côté de l'écu à l'autre

coupé : blason divisé en 2 horizontalement

parti : blason divisé en 2 verticalement

essorante : quand elle va prendre son envol

cotice : petites pièces en diagonale

en chef : vers le haut du blason

becquée, languée et membrée : quand son bec, sa langue et ses pattes sont d'un émail différent du corps.

franc quartier : petit carré un peu plus petit que le quart du blason

## En parlant de blason...

### SAINT-CALAIS : MUNICIPALITÉ

## Découverte et restauration d'un blason en plâtre



La commune de Saint-Calais a organisé une petite inauguration de la restauration d'une sculpture en plâtre représentant le blason de la ville.

Ainsi, juste avant un conseil municipal avancé à cause du match le Mans FC contre le Paris-Saint-Germain, Pauline Pillet du Service Culturel et Jean-Yves Gassot, employé municipal bientôt à la retraite, ont présenté le blason de la ville en plâtre fraîchement restauré et exposé au tribunal de Saint-Calais. « Il s'agit d'une pièce qui se trouvait chez un sculpteur mançeau, M. Cottreau. Il était en très mauvais état, fissuré et envahi par le lierre. » explique Pauline Pillet.

Un gros travail de restauration a donc débuté pour les deux salariés de la commune. « Il était stocké dans une dépendance qui prenait l'eau et qui était envahie par la végétation. Il a d'abord fallu le retirer du mur où il était accroché avant de le transporter au tribunal où nous avons commencé la restauration. »

Après avoir recollé les morceaux, consolidé la structure pour faire tenir l'ensemble et après une centaine d'heures de travail, le blason trône fièrement sur le mur de la salle d'audience du tribunal.



## Gymnastique Volontaire

*La gym de Marolles, une saison 2019-2020 inachevée...*

- ✘ Mi-mars 2020, la covid 19 a mis fin brusquement à toutes nos activités sportives... en septembre la saison 2020-2021 a repris dans le respect des règles sanitaires pour à nouveau être stoppée fin octobre.
- ✘ Cette saison l'association compte 32 licenciés que nous remercions pour leur retour et confiance.
- ✘ Dès que le contexte sanitaire nous le permettra c'est avec plaisir que nous vous accueillerons à la salle des fêtes de Marolles les st.c. tous les lundis

**L'après-midi de 15 h à 16h et le soir de 19h à 20h**

Vous souhaitez découvrir notre association, 2 séances d'essai offertes, même en cours d'année. Vous êtes intéressés...renseignements 02.43.35.47.04 ou 02.43.35.01.79.

Les chèques vacances et les coupons sport ANCV sont acceptés comme moyen de paiement.

## *La Gym. vous donne rendez-vous en 2021*

✿ **Soirée théâtre** avec la Troupe des Gais Lurons de Montaillé

En raison du contexte sanitaire la représentation prévue le samedi soir 21 mars 2020 n'a pas eu lieu. **La troupe ne se produira pas en 2021** en raison d'une année blanche.

C'est avec plaisir que la Gym de Marolles accueillera à nouveau la troupe des Gais Lurons en 2022...

✿ **Dimanche 26 septembre 2021 - 16<sup>ème</sup> vide grenier**

(Sous réserve d'une interdiction)

Le vide grenier 2020 a eu lieu dans un contexte bien particulier...toutefois nombre d'entre vous ont participé à cette fête.

La gym de Marolles vous remercie pour votre soutien et confiance dans ce contexte sanitaire.

*Mais la pluie s'est invitée...écourtant notre fête !*

## Souvenons-nous des belles journées du vide grenier dans notre commune...



Réservation et renseignement : 02.43.35.01.79 ou 02.43.35.47.04

✕ La Gym. remercie les bénévoles, les habitants de notre commune, la municipalité ainsi que nos partenaires, qui nous soutiennent dans notre activité et nos manifestations.



### - Meilleurs vœux 2021 -

#### Le bureau

Christine RICHARD	Présidente
Marie France LEDRU	Vice-présidente
Nadine LEDRU	Secrétaire
Muguette TURQUET	Secrétaire adjointe
Claudine BONNEFOI	Trésorière
Nadine BOULAY	Trésorière adjointe
Denise GUILLERME et Jacqueline BY	Membres du bureau

\*\*\*\*\*

#### ✧ Comité des Fêtes :

Président : Henri GUIBERT  
Vice-présidente : Marie Rose BENOIS  
Trésorière : Annick BRUNEAU  
Trésorière adjointe : Muguette BROUTE  
Secrétaire : Dominique GUIBERT

#### ✧ Généralisations Mouvement :

Président : Henri GUIBERT  
Vice-président : Jean JUMERT  
Trésorier : Daniel BROUTE  
Trésorière adjointe : Monique BRETON  
Secrétaire : Jean-Claude LEDRU

✧ POLLENIZ (anciennement GDON) : sa mission la plus marquante est la lutte contre les ragondins et rats musqués qui peuvent transmettre la leptospirose mais également contre les frelons asiatiques, les chenilles processionnaires, les parasites des arbres, les différentes plantes invasives.

Président : Michel PRENANT  
Trésorier : Joël BLATEAU  
Secrétaire : Daniel SAUSSEREAU

# RALLYE PHOTOS... Où suis-je ? A vous de jouer !



N° .....



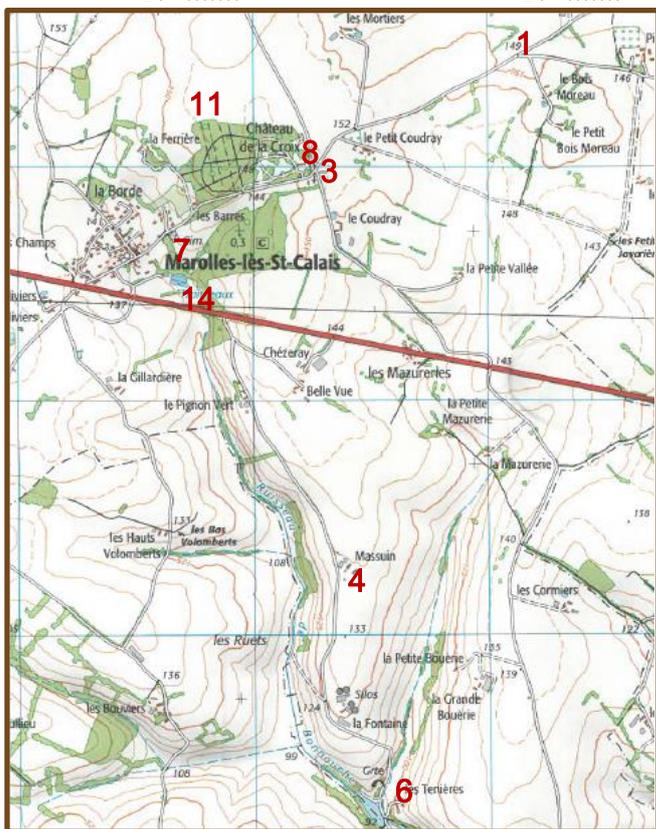
N° .....



N° .....



N° .....



N° .....



N° .....



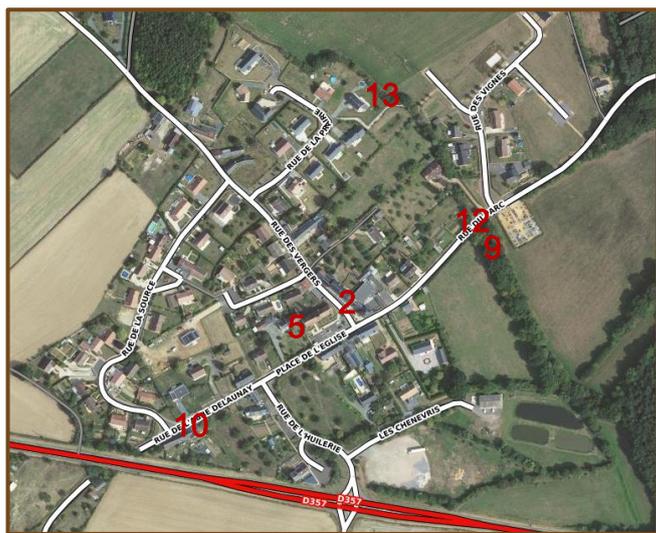
N° .....



N° .....



N° .....



N° .....



N° .....



N° .....



N° .....



N° .....



## La couâ et le r'nâ

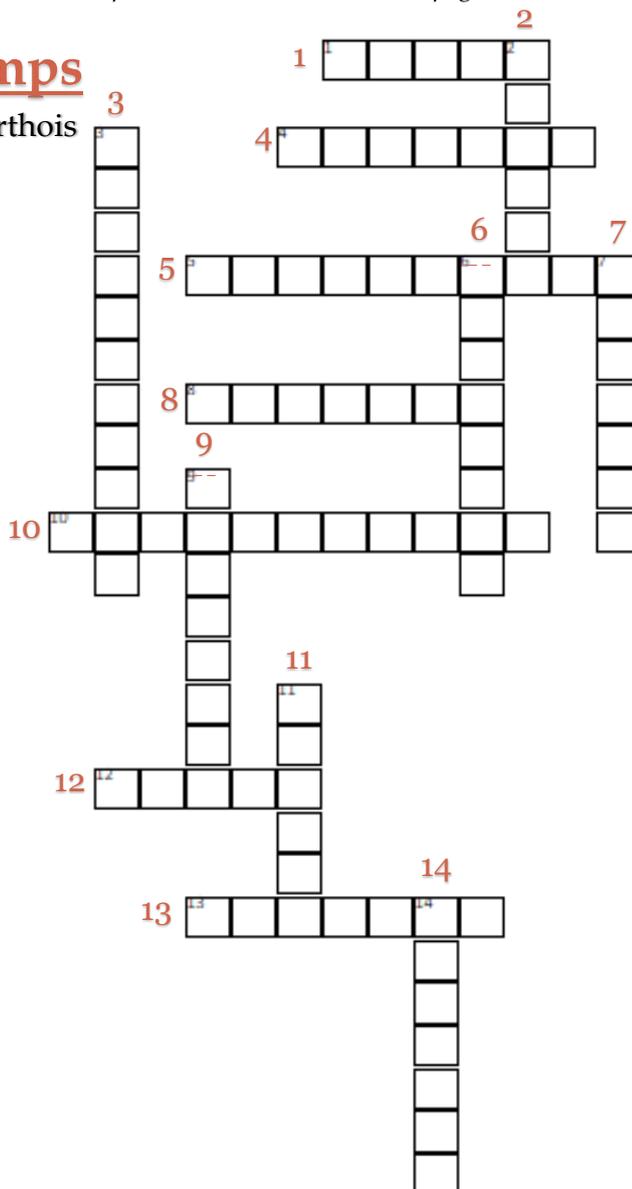
*eun' couâ bin neire, su eun' terrouesse cruchée  
 T'nait en son bé, un grous froumaige  
 V'là qu'un gâs r'nâ, par la sente appâtée,  
 S'amène et, dans son parlement,  
 C'mince à déborteler son compliment :  
 « Bin l'bonjou, môssieu de la Couâ.  
 Ca qu'iest-i qu'j'êtes dans vout nocial ?  
 Ou, qu'censément, qu'j'iriez au bal ?  
 Vous v'là, ma foé, tout pourri biau.  
 l'allez dév'ni roé en c'châtiau  
 -Sûr et certain- si vout musique  
 Al est belle autant qu'vout mantiau.  
 Chantez mei don un d'vos cantiques ».  
 A ouïr tout ça la couâ chauvit*

*Al ouv' la pecque, a s'écouapit.  
 Et bardadâ ! l'bolo qui cheit  
 Dreit dans les pattes au râpinier.  
 I le r'cèpe ; i part en couettant.  
 « Heulâ ! qu'i dit, sapré boban,  
 J'm'attends qu'j'avez tout à apprendre.  
 Savez-don point qu'un gâs filou  
 I vit su l'celui qui creit tout ?  
 Mei je m'pourliche et j'êtes rifaige.  
 Mais c'te l'çon, a poye vout froumaige.  
 La couâ toute jugée s'a pensé  
 Qu'a n'se laiss'rait pus alouser  
 Mais ça qu'iétait à l'attardée !*

Mais quelle est cette fable revisitée en patois sarthois ??? Une idée ???  
 (la réponse se trouvera en dernière page)

## C'était le bon temps

Retrouver le sens du mot sarthois  
 (Réponse en dernière page)



### Vertical

- 2 Rustique
- 3 Cotir
- 6 Dégueniller
- 7 Gainer
- 9 Pétasser
- 11 Mariennée
- 14 Queniots

### Horizontal

- 1 Berlaud
- 4 Poulette
- 5 Coutaison
- 8 Gironner
- 10 Crouiller
- 12 Cossiau
- 13 Pigner



## Le mot du Président

Rencontre avec Michel LEROY, élu Président de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille le 16 juillet 2020



**Pourquoi étiez-vous candidat à la Présidence de la Communauté de communes ?**

Il y a plusieurs raisons à cela : tout d'abord Monsieur Jacky BRETON nous avait fait part de son intention d'arrêter toutes fonctions électives en 2020 après 37 années d'implication sans faille à diverses responsabilités.

Ensuite le fait que de nombreux délégués sortants ne souhaitent pas renouveler leurs mandats. Il me semblait important qu'un élu connaissant à la fois la vie d'élu local (je le suis à Bessé-sur-Braye depuis 2001 dont Maire et Maire-Adjoint depuis 2008) et le fonctionnement de la Communauté de communes se porte candidat.

**Quels sont vos projets à court et moyen terme avec la nouvelle équipe ?**

Ils sont nombreux !

Les 9 Vice-Présidences sont toutes aussi importantes les unes que les autres. Bien sûr, tout ce qui touche la santé nous préoccupe en premier lieu. Mais aussi l'économie de notre bassin de vie avec le maintien de l'emploi, l'environnement avec l'amélioration énergétique des bâtiments, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, le travail sur la mobilité dans notre territoire, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la réflexion sur le Plan climat air énergie, le travail sur la gestion des eaux et enfin la prévention des inondations.

**Malgré une année 2020 marquée par la crise sanitaire, qu'en retiendrez-vous ?**

Tout d'abord, ce fut une année d'élections locales en mars pour 17 communes puis en juin pour Saint Calais et Vancé. Les Conseillers communautaires n'ont été installés que le 16 juillet au lieu de la mi-avril. Avec le mois d'août, traditionnellement mois de vacances, la reprise de l'activité communautaire n'a pu se faire qu'en septembre. Suite à la crise sanitaire, une kyrielle de mesures d'aides a été mise en place par l'Etat, la Région, le Département, ce qui a provoqué un surcroît de travail au fonctionnement habituel de notre établissement.

**Une dernière phrase pour conclure...**

Restons avant tout positif ! La nouvelle équipe communautaire est un bon dosage de nouveaux élus et d'autres plus expérimentés. Une équipe motivée pour la réussite de notre territoire. De plus, nous avons la chance d'être épaulés par un personnel administratif de très haut niveau que je remercie pour son aide précieuse.

## Une nouvelle équipe en place

Aux côtés du Président, œuvrent les vice-Présidents. Elus en premier lieu au sein du conseil municipal de leur commune, ils ont choisi de consacrer également de leur temps au territoire.

Présentations :



**Françoise LELONG**

1ère Vice-Présidente à la Santé

Conseillère municipale de Saint Calais

Conseillère Départementale aux côtés de Dominique LE MENER

Membre de la liste Sénatoriale de Jean-Pierre VOGEL

“ Élue de terrain, je siége à la commission Solidarité, Autonomie, et Démographie médicale au sein du Conseil départemental, je suis également membre du conseil de surveillance de l'hôpital de St Calais ainsi que du conseil de surveillance de l'EPSM (Établissement Public de Santé Mentale).

J'ai à cœur de mener mon action au plus près des attentes de nos concitoyens, et cela en étroite collaboration avec mes collègues élus municipaux, communautaires ou départementaux, car c'est bien évidemment ensemble que nous pouvons faire avancer les projets structurants pour nos territoires. C'est pourquoi j'ai souhaité prolonger mon engagement pour la démographie médicale en proposant ma candidature comme 1ère Vice-Présidente en charge de la Santé de la Communauté de communes. ”

**Jacques LACOCHE**  
2ème Vice-Président à l'Economie et à l'Emploi  
Maire de Bessé sur Braye



“ Maire de Bessé sur Braye et Vice-Président de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille depuis huit ans, il m'a paru naturel de me diriger vers le secteur économique compte tenu de ce que j'ai vécu depuis pratiquement deux ans avec la fermeture de la papeterie Arjowiggins. Toutes les démarches qui ont été faites sans succès, m'ont forgé dans le sentiment qu'il fallait être présent et attentif d'autant qu'une grande partie des communes de la Communauté de communes a été impactée.

Ce n'est malheureusement pas la seule industrie concernée. Rien n'est jamais acquis et il convient de rester vigilant à l'égard des commerçants, artisans, et industriels.

La pandémie actuelle me conforte dans cette philosophie car malgré les aides, la situation actuelle est très difficile à supporter tant sur le plan professionnel, financier que psychologique.

Grâce à notre intervention commune auprès de Madame GOUREAU Jacqueline, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, notre Communauté de communes a été hissée au rang de Territoire d'Industrie sur qui on compte beaucoup pour trouver des pistes destinées à rendre attractif notre territoire, développer le recrutement des compétences nécessaires à l'épanouissement de celui-ci, innover en bénéficiant de dispositifs en faveur de la transition numérique et tendre vers la simplification des textes réglementaires.

Par ailleurs, hormis cet outil, il convient d'utiliser bien d'autres moyens plus classiques et nombreux mis à notre disposition en faveur des acteurs économiques qui sont à la recherche d'employés notamment, mais dont le manque d'hébergements et de moyens de transport sont un frein supplémentaire à l'embauche.

La tâche n'est pas aisée mais avec l'aide des services de la Communauté de communes, du Département, de la Région, de l'Etat et de divers organismes, il nous est possible d'espérer, par notre action, aboutir à une amélioration du tissu économique.

Malgré le contexte morose évoqué il va falloir progresser ne serait-ce que par petits pas. On marche dans la vie à petits pas pour que l'empreinte devienne un grand pas... ”



**Christophe LEDIEU**  
3ème Vice-Président au Tourisme, à la Communication, à la Culture et au Sport  
Conseiller municipal de Vibraye

“ CHRISTOPHE LEDIEU, j'ai 45 ans et je suis né à Tours le 19/10/1975. Papa de trois filles 21, 19 et 10 ans, j'ai grandi à Saint Calais, mais j'habite Vibraye depuis 2005. Je suis PHOTOGRAPHE PORTRAITISTE depuis plus de 25 ans. Après avoir exercé sur Le Mans pendant 17 ans, l'envie de créer mon studio s'est réalisée en 2010 sur la commune de Vibraye. Très vite mon intérêt se tourne vers l'associatif. J'adhère à l'union des Commerçants UVICAPL en qualité de président.

Grâce à l'équipe en place et le soutien de notre municipalité de nombreuses animations voient le jour : Marché Nocturne, Course folle de voitures à pédales, Défilé de mode, Marché de Noël, Brocantes, Animations commerciales, Intervilles, ... Véritable passionné de patrimoine, tourisme et sport c'est tout naturellement que je me présente dans la commission Tourisme à la Communauté de communes. Il est un atout majeur pour notre territoire et nos entreprises, il favorise le développement et suscite l'intérêt à la connaissance de notre patrimoine.

Je suis déterminé à remplir pleinement ma mission pendant la durée de mon mandat et je m'engage à entretenir une seule et unique identité territoriale. ”

**Marc MERCIER**  
4ème Vice-Président aux Finances  
Maire de Saint Calais



“ Marc MERCIER retraité, j'ai 67 ans et calaisien depuis 1990. J'ai par le passé occupé pendant une mandature le poste d'Adjoint aux finances à la Mairie de SAINT CALAIS de 1995 à 2001. J'ai été élu Maire de la ville de SAINT CALAIS et Vice-Président de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille en juillet 2020. Issu du milieu bancaire, j'ai souhaité m'investir au sein de la Communauté de communes dans la partie financière qui est en lien avec mon expérience professionnelle.

En tant que Vice-Président chargé des finances, j'ai l'intention d'œuvrer dans l'intérêt de la Communauté de communes tout en étant très attentif à la gestion de celle-ci en évitant un endettement trop important et une augmentation de la fiscalité communautaire. ”



**Prosper VADE**  
5ème Vice-Président à la Voirie et aux Travaux  
Conseiller municipal de Vibraye

“ Prosper VADE marié deux enfants. Retraité de technicien d'élevage après 40 ans de fonction dans les anciens cantons de Vibraye, Montmirail et Saint Calais, je suis depuis trois mandats maintenant très investi dans la vie locale : Conseiller municipal à Vibraye participant aux commissions travaux et finances. Délégué suppléant, puis Vice-Président et enfin délégué au SMIRGEOMES/SYVALORM.

Délégué et 2ème Vice-Président au Syndicat d'Adduction en Eau potable de la Région de Dollon.  
Déjà Vice-Président à la voirie lors du précédent mandat, j'ai présenté ma candidature car je souhaitais continuer le travail commencé. En effet, connaissant bien le secteur et l'ensemble des routes et leur état, cela me permet de prioriser les décisions et surtout ne pas dépasser le budget alloué.  
Chaque année, après le recueil des souhaits des communes, je me rends sur le terrain, participe à l'estimation des travaux et accompagne à nouveau l'entreprise retenue sur le terrain avant le réalisable. Mon objectif étant de donner satisfaction à toutes les communes en privilégiant l'urgent.  
La périodicité est en moyenne de 10 ans mais peut varier de quelques années en plus ou en moins.  
Concernant la partie bâtiments et travaux ; il s'agit du suivi des besoins, des travaux en cours et des contrôles périodiques obligatoires des bâtiments. //

### Cindy GAUTIER

6ème Vice-Présidente à l'Action Sociale, la Famille et la Solidarité  
Conseillère municipale de Vibraye



// Vibraysienne depuis 2004, maman de trois filles, j'ai rejoint le conseil municipal en 2014 afin d'oeuvrer auprès des écoles et des services jeunesse.  
Membre de la commission Petite Enfance également au niveau de la Communauté de communes, ces six années m'ont permis de voir l'importance éducative, sociale, démographique d'offrir des prestations de qualité aux parents, enfants et professionnels de la petite enfance (assistante maternelle et garde à domicile).

Voulant m'investir davantage, j'ai été élue Vice-Présidente et j'ai à cœur d'accroître la notoriété et la fréquentation des trois structures (deux rampe et un multiaccueil) qu'offre la Communauté de communes aux habitants des 19 communes qui la composent.

Depuis septembre 2020, un lieu d'accueil Enfant Parents est créé permettant l'animation d'ateliers d'éveil, de rencontres, d'échanges entre les familles, ce qui participe à la socialisation des jeunes enfants et rompt l'isolement de certains parents.

D'autres projets vont suivre comme le développement du numérique dans les écoles, l'harmonisation des services enfance jeunesse, ce sont des points importants pour maintenir l'attractivité de notre territoire rural. //



### Benjamin LABURTHE-TOLRA

7ème Vice-Président à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité et aux Transports  
2ème adjoint au Maire de Dollon

// Adjoint au Maire de la ville de Dollon et Vice-Président de la Communauté de communes, trésorier du Musée de la musique mécanique, je suis aussi commerçant en activité.  
L'implication dans la vie locale qu'elle soit communale ou communautaire, a toujours été un objectif pour, de l'intérieur, faire bouger les choses et améliorer le quotidien de tous les citoyens.

Cette commission a pour vocation de trouver des solutions pratiques afin d'améliorer les transports pour que notre ruralité se sente moins enclavée, mais aussi apporter des solutions modernes pour les entrepreneur(e)s et concrètes en réalisant et promouvant des espaces de co-working ainsi que des Tiers-lieux qui nous l'espérons, pourront sortir de terre bientôt. Ces missions, je les remplis et remplirai en fournissant un travail acharné avec les membres de la commission et les compétences de la CCVBA.

C'est une vision communautaire qui m'anime et c'est celle que je compte insuffler. //

### Yvan BOSNYAK

8ème Vice-Président à l'Urbanisme et à l'Habitat  
Maire de Semur en Vallon



// J'ai 47 ans. Après une carrière commencée dans l'agro-alimentaire et le commerce, j'ai été élu Maire de Semur en Vallon en mai 2020 puis, dès juillet, Vice-Président en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat à la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille.

Mon engagement est avant tout de servir la communauté qui m'a élu avec le maximum d'efficacité aux côtés du Président et de l'équipe.

Je suis profondément un homme de terrain et de dialogue et m'efforce toujours d'agir avec simplicité et pragmatisme ; je suis heureux de pouvoir représenter par le biais de cette vice-présidence, les petites communes qui me sont chères. En tant que Maire de Semur, avec mon équipe municipale, j'ai pu commencer à développer une dynamique d'écoute et de transparence en communiquant avec les Semurois. Des résultats sont déjà visibles pour les habitants et c'est toute ma fierté.

Pour la Communauté de communes, j'ai la même implication et la même exigence de résultat. Nos intérêts et les enjeux de nos communes sont totalement liés et le dialogue est capital pour pouvoir aboutir à des décisions qui reflètent notre intérêt commun. Les sujets ne manquent pas et un travail important nous attend autour des problématiques de PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et d'amélioration de l'habitat.

Je me réjouis que nous puissions compter au sein de notre EPCI des collaboratrices et collaborateurs très compétents. Nous allons donc travailler avec toutes les parties prenantes, qu'elles soient locales ou nationales, notamment au sein des comités de pilotage mis en place, pour concrétiser les projets et enrichir les démarches qui ont été lancés par nos prédécesseurs.

Le bien commun est ce qui nous lie, nous élus, avec les habitants de nos communes et nous ne pouvons pas décevoir ceux qui nous ont fait confiance. //



## Philippe LEBERT

8ème Vice-Président à l'Environnement et au Développement Durable  
Maire de La Chapelle Huon

Philippe Lebert, retraité, 67 ans, Maire de la commune de la Chapelle Huon .  
La commission dont j'ai la charge à la Communauté de communes se compose de la GEMAPI (aménagement des cours d'eau), des ordures ménagères, de l'eau potable, de l'assainissement non collectif et de la transition énergétique et écologique.  
Cette commission correspond à mes convictions qui sont proches de la nature. Essayons de la préserver et de la laisser à nos enfants comme nos parents nous l'ont léguée.

La tâche principale de ce mandat sera d'entretenir et d'aménager certains cours d'eau. Je suis convaincu que c'est une commission enrichissante et indispensable pour préserver notre avenir.

## Les représentants dans vos communes

Pour compléter cette équipe, dans chacune des communes du territoire VBA, des représentants ont été élus pour siéger au sein du Conseil Communautaire.

<b>Berfay</b>	Louis POTTIER Jacky LEDRU (suppléant)	<b>Bessé sur Braye</b>	Jacques LACOCHE Jean-Pierre MARIAIS Annie NELET Michel LEROY Isabelle THOIREY
<b>La Chapelle Huon</b>	Philippe LEBERT Christian BORDEAU		
<b>Conflans sur Anille</b>	Renaud GAUTHIER Jean-Luc CHABILLANT	<b>Cogners</b>	Michel CHERON Annick KEMP (suppléante)
<b>Ecorpain</b>	Sébastien MORIN Thierry GAUDIN (suppléant)	<b>Dollon</b>	Xavier JAMOIS Eléonora STERBA Benjamin LABURTHE-TOLRA Jean-Pierre MARTEL
<b>Lavaré</b>	Nicolas MASSE Nicole BRIGANT		
<b>Marolles les Saint Calais</b>	Annie JUMERT Annick BRUNEAU (suppléante)	<b>Montaillé</b>	Sergine PRIEUR Jean-Claude PLUT
<b>Rahay</b>	Isabelle DAVID Sylvie PASQUIER (suppléante)	<b>Saint Calais</b>	Marc MERCIER Françoise LELONG Didier METAIS Catherine MENU Jean Philippe PITOU Françoise HAUSSON Christophe NICOLAY
<b>Sainte Cérotte</b>	Yves FOUCAULT Régis GUILLOCHON (suppléant)		
<b>Semur en Vallon</b>	Yvan BOSNYAK Claude BOBLET (suppléant)		
<b>Saint Gervais de Vic</b>	Claude DARROY Christian DUPIN (suppléant)	<b>Val d'Etangson</b>	Patrick GREMILLON Candy RENARD
<b>Valennes</b>	Nadine MERCIER Thierry VICTOR (suppléant)	<b>Vancé</b>	Hubert PARIS Caroline BOURGOIN (suppléante)
<b>Vibraye</b>	Dominique FLAMENT Prosper VADE Aline GARREAU Cindy GAUTIER Martine GERMAIN Christophe LEDIEU Anne-Marie ROUGET (suppléante) David CHAMBRIER-GILLOT (suppléant)		

Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille  
10 rue Saint Pierre - 72120 SAINT CALAIS

02.43.35.11.03.

ccvba@cc-vba.com

www.cc-vba.com



# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



Avec le soutien financier de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et du Département, La Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour une durée de **3 ANS** minimum.



Diagnostic



Etude et Financement



Réalisation Travaux

**Ce dispositif vous apporte GRATUITEMENT, conseils et accompagnement personnalisé\*.**

En tant que propriétaire occupant ou propriétaire bailleur d'un logement situé sur le territoire de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille (CCVBA), vous pouvez bénéficier de cet accompagnement dans la réalisation de travaux d'économies d'énergie, d'amélioration générale du confort ou encore d'adaptation des logements en prévention du handicap ou du vieillissement.

L'équipe de Citémétrie mandatée par la CCVBA, a pour rôle de vous conseiller **gratuitement** sur les améliorations potentielles réalisables dans votre logement en vous simplifiant les démarches lors du montage des dossiers de demandes de subventions.

*\*L'accompagnement auquel vous avez potentiellement accès pour l'amélioration de votre logement est possible jusqu'en octobre 2023. Néanmoins, pour ce qui est du financement, les crédits des différents partenaires sont limités, donc pensez à contacter nos intervenants rapidement.*

**Des TRAVAUX à engager ? Ayez un seul REFLEXE :**



**Appelez le 02 52 35 04 26**

**Prenez un RDV lors des permanences :**

- **Saint Calais** : tous les jeudis de 9h à 12h à l'hôtel communautaire (10 rue Saint Pierre)
- **Bessé sur Braye** : 4ème jeudi du mois de 14h à 16h30 à la mairie

**Vibraye** : 1er vendredi du mois de 9h à 12h à la mairie

**Ecrivez à : [opah.vba@citemetrie.fr](mailto:opah.vba@citemetrie.fr)**

# OFFICE DE TOURISME DES VALLEES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE



L'Office de Tourisme vous aide, tout au long de l'année, à organiser votre séjour sur le territoire des Vallées de la Braye et de l'Anille. Besoin d'idées sorties, activités, d'informations pratiques ? N'hésitez pas à nous rendre visite. Nous sommes également à votre écoute pour vous assister dans la préparation de vos week-ends en Perche Sarthois, en Sarthe, en France et ailleurs.

Près de 2800 places réservées et/ou vendues pour le Quai des Arts. (Billetterie à Vibraye)

## LOCATION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

La location de VAE a été reconduite en 2020. Pour la 1ère fois, un partenariat avec Cycle Val d'Huisne à la Ferté Bernard a permis à l'Office de bénéficier de 4 vélos supplémentaires en plus des 2 vélos mis à disposition par le Pays du Perche Sarthois. De ce fait, 4 vélos étaient disponibles à St Calais jusqu'à fin septembre. La nouveauté a été d'en proposer 2 à l'Office de Vibraye. La location de vélos électriques, devenue un service incontournable sera de nouveau reconduite pour la saison 2021.



## TOTE BAG

L'équipe de l'Office de Tourisme a sorti un nouveau produit au sein de sa boutique : un joli tote bag à l'effigie des Vallées de la Braye et de l'Anille.

L'objectif de ce sac fourre-tout est de mettre en valeur les richesses de notre territoire ainsi que ses acteurs touristiques.

Disponible à 6,50€, à l'Office de Tourisme à St Calais et à Vibraye, à Bessé Initiatives, à la boutique de l'Hôtel d'Angleterre à St Calais, à la Cidre Distillerie Pelletier à la Chapelle Huan, à la médiathèque de St Calais, à la librairie de Vibraye ainsi qu'à la Guichardière à Dollon, n'hésitez pas à venir l'acheter et à nous aider à promouvoir notre beau territoire.

Près de 150 tote bag ont été vendus depuis sa sortie en août



Plus de 300 produits vendus en 2020

## BOUTIQUE

L'Office de Tourisme a réaménagé son espace boutique dans ses locaux et les projets se poursuivront en 2021 avec l'arrivée de nouveaux produits. Sont à l'étude un projet de coffret dégustation de produits locaux et une déclinaison de cartes postales. Vous pourrez trouver au sein de la boutique : guides rando, cartes, produits du terroir local (cidre, jus de pommes, miel, rillettes) mais également la nouveauté 2020, le tote bag à l'effigie du territoire.



## CARTE TOURISTIQUE

En 2020, nous avons travaillé sur la création d'une carte touristique des Vallées de la Braye et de l'Anille que vous pourrez venir retirer à l'Office de Tourisme à partir du printemps 2021.

Près de 1 500 contacts (malgré 2 mois de fermeture liés à la COVID-19)  
75% accueil physique  
80% de sarthois  
10% de parisiens

## SALON DE L'AGRICULTURE

Présence de l'Office de Tourisme tout au long du salon de l'agriculture pour promouvoir les Vallées de la Braye et de l'Anille à l'aide de notre nouvelle plaquette «Se mettre au vert».



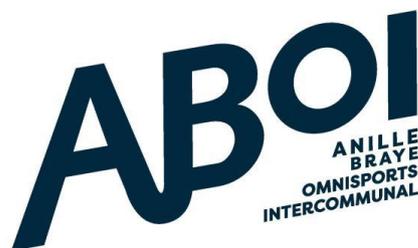
Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille

Saint-Calais - Place de l'Hôtel de Ville - 02 43 35 82 95  
Vibraye - 56 rue des Sablons - 02 43 60 76 89

[www.tourismebrayeanille.fr](http://www.tourismebrayeanille.fr)

Siège social : 3, rue du Dr Ollivier  
72120 SAINT CALAIS  
Tél. 02 43 63 00 54 - Portable : 06 76 86 77 91

E-Mail : [anille.braye@wanadoo.fr](mailto:anille.braye@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.aboi72.com](http://www.aboi72.com)



## **L'Anille Braye Omnisports Intercommunal, C'est... en quelques lignes...**

→ Anille Braye Omnisports Intercommunal....ABOI

→ une association omnisports composée de 16 sections sportives avec des activités que vous pouvez pratiquer à l'année :

ATHLETISME	06 80 68 18 56	MUSCULATION	06 42 51 26 80
BADMINTON	06 87 59 65 28	NATATION	06 48 39 77 62
BASKET	06 07 90 65 49	PETANQUE	07 82 25 81 07
CYCLISME	06 30 73 76 80	ROLLER	06 15 75 61 53
GYM & MARCH	06 68 78 27 57	SPORT BOULES	02 43 35 26 37
GYM SPORTIVE	06 95 53 34 02	TENNIS	06 29 93 95 35
JUDO	06 65 75 14 06	TENNIS DE TABLE	06 50 72 42 96
KARATE	06 71 47 11 09	TRIATHLON	06 68 59 39 75

→ 1147 licenciés lors de la précédente saison 2019/2020

→ des activités qui fonctionnent sur Saint Calais et/ou Bessé / Braye

→ 10 salariés dont 4 en CDI Temps Plein

**L'ABOI, c'est aussi des activités & des organisations de promotion de la pratique sportive pour tous...**

### **Anim'Sports Santé : défi lancé en 2019**

---

Lancé en 2019 en partenariat avec la Communauté de Communes et le CDOS 72 (permettant la gratuité de la pratique et du transport des personnes), un programme d'activités est proposé le mardi matin de 10h30 à 11h30 dans une commune de la VBA différente chaque semaine. L'objectif 1er est de toucher les personnes relativement éloignées de la pratique sportive à travers des cycles de gym, marche, tennis rebonds, pilates (entre autres).

### **La NAVETTE à la sortie des écoles : défi lancé en 2017**

---

Etant une association exerçant ses activités dans un milieu rural, nous sommes conscients que les transports et la disponibilité des parents sont des notions importantes lors de la prise de licence dans une activité ou dans l'autre.

De cette problématique, l'ABOI a donc trouvé la réponse en allant chercher l'enfant à 16h30 à la sortie de l'école, et les parents viennent le récupérer non pas à la garderie mais aux installations sportives !

## **La Base de Loisirs : défi lancé en 2015**

---

Ouverte chaque samedi, dimanche et jours fériés de juin à août, la base de loisirs du lac de Saint Calais vous offre la possibilité de louer KAYAK, STAND-UP PADDLE, PEDALOS, WATERBALL & KATASKI.

## **Les Anim'Sports Adultes : défi lancé en 2015**

---

L'idée est notamment de proposer une continuité de pratique sportive durant les vacances scolaires lorsque les sections sportives sont en « veille ».

Ainsi, des cours collectifs de Gym Vitalité, Gym Stretch, Gym Urbaine, Pilates, Circuit Training...sont proposés dans un climat convivial soit en matinée (9h30 à 10h30), soit en soirée (19h à 20h).

De plus, nous proposons des séances de coaching individuel ou en petit groupe à partir d'un programme adapté aux objectifs et envies de chacun.

## **La marche au profit de la Ligue Contre le Cancer : défi lancé en 2010**

---

En souvenir de Frédéric Richard, notre ancien président, mais aussi en souvenir des autres sportifs décédés de cette maladie, nous avons créé en 2010 une randonnée pédestre au profit de la ligue Contre Le Cancer.

L'idée est de changer de commune tous les ans et ainsi faire découvrir les communes de notre territoire. En 11 éditions et après la rando organisée le 4 octobre dernier à Montaillé, nous avons collecté 34150 € de dons.

## **Formation Secouriste PSC1 : défi lancé en 2009**

---

Chaque année, l'ABOI vous permet d'apprendre les gestes et savoir agir sans panique lors d'un cas concret qui sauvent grâce à la formation PSC 1 (Prévention et Secours Civique niveau 1) anciennement appelée AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours).

Une formation sera proposée au printemps

## **La Fête de l'ABOI (anciennement nommée Fête du Sport) : défi lancé en 2005**

---

Cette fête a lieu le premier vendredi qui suit la rentrée scolaire afin de pouvoir accueillir les 600 enfants des écoles primaires du territoire en journée, puis le grand public en soirée. Toutes les écoles primaires de l'ancienne communauté de communes participent grâce aux 3 cars pris en charge par l'ABOI & la communauté de communes.

Cette journée « portes ouvertes » de notre association permet aux sections de l'ABOI de mettre en avant leurs activités. Démonstrations, essais, initiations, renseignements, inscriptions... sont au menu de cette opération de communication de l'ABOI.

La Fête de l'ABOI marque ainsi chaque année la reprise de saison pour la plupart des saisons et constitue un moment fort de l'esprit omnisports.

## **L'accueil de stages sportifs : défi lancé en 2004**

---

Cela fait maintenant 16 ans que nous accueillons chaque année entre 6 et 10 stages de comités départementaux, ligues régionales ou clubs. D'abord au collège Jules Ferry, puis depuis 2014 au Lycée Jean Rondeau, nous proposons ces séjours « clés en mains » :

- restauration et hébergement au LEP de Saint Calais
- mise à disposition des infrastructures sportives du territoire (salles multisports de St Calais et Bessé / Braye, stade d'athlétisme communautaire à St Calais, Piscine à Bessé....)
- coordination général du stage...

## **Sports Découverte : défi lancé en 2003**

---

Depuis 2003, l'ABOI propose une section multisports appelée « Sports Découverte », l'équivalent d'une école des sports. Dans la semaine, 2 séances sont proposées (le mercredi

matin et le jeudi soir). A noter que les séances se déroulent à Saint-Calais et fonctionnent sur le calendrier scolaire.

Cette activité, ouverte uniquement aux enfants de Grande Section & CP, a pour objectif de découvrir et de pratiquer 8 sports différents sur la saison (changement toutes les 4 semaines) : athlétisme, basket, pétanque/jeux d'adresse, gym-motricité, jeux d'opposition, roller, vélo & sports de raquettes.

« C'est l'idéal pour les jeunes qui hésitent entre différents sports. A travers la saison, l'enfant pourra choisir son sport préféré pour l'année prochaine, tout en développant sa motricité générale ».

### **Les ANIM'SPORTS JEUNES : défi relevé en 1989**

---

Fort de ses 20 ans d'existence et appelées Tickets Sports au lancement, ces activités sportives de vacances ont touché + de 16 000 jeunes de 6 à 14 ans, habitant le territoire communautaire ou non, filles et garçons.

Les objectifs de ces animations sportives sont multiples :

- permettre aux jeunes de pratiquer des disciplines sportives existantes à l'ABOI
- rendre les vacances scolaires attractives
- proposer aux jeunes de diversifier leurs pratiques sportives
- découvrir certaines activités que l'on ne peut pratiquer sur notre territoire (acrobranches, tir à l'arc, patinoire...)
- de leur donner goût à la pratique sportive
- utiliser les installations sportives existantes sur le territoire communautaire
- animer les communes du territoire communautaire en décentralisant les animations

Même si les activités ont lieu la plupart du temps à Saint-Calais ou Bessé-sur-Braye depuis 2019, cela permet aussi d'animer les communes du territoire communautaire en décentralisant les animations notamment aux vacances d'Avril.

Des navettes sont mises en place avec un grand succès dans les communes de l'ex-Communauté de Communes du Pays Calaisien pour permettre aux jeunes de participer aux après-midis.

D'ailleurs en 2019, 407 des 919 inscrits ont participé grâce à la navette mise en place (soit 44.3 % des inscrits).

### **Le Triathlon de Saint Calais : défi relevé en 1989**

---

Maintenant connue et reconnue bien au-delà du département, l'épreuve, qui a vu le jour il y a plus de 30 ans se déroule sur 2 jours fin juin.

Dernièrement, les efforts se sont portés sur le développement du TRI RELAIS et du TRI JEUNES avec comme récompense les inscriptions d'un grand nombre de non licenciés triathlon, sportifs locaux et partenaires. Notre volonté est de développer le Triathlon de St Calais, tout en s'attachant à ce que les sportifs du territoire s'approprient l'épreuve.

L'organisation du triathlon de Saint Calais est portée par le club omnisports avec l'aide des différentes sections. Elle l'est encore malgré l'existence maintenant d'une section triathlon qui nous fournit de nombreux bénévoles tout en ayant ses licenciés au départ des épreuves.

**Nous espérons très fort vous retrouver le 19 et 20 juin 2021 prochain pour la 32ème édition, l'actualité des prochains jours en dépendra !**

- 3 centres à votre disposition :  
Bessé-Sur-Braye, Saint-Calais et Vibraye
- une équipe pédagogique composée de  
18 professeurs spécialisés
- des professeurs intervenants dans les écoles du territoire
- une programmation annuelle d'animations et de concerts

Retrouvez-nous sur notre site internet : [emibscv.fr](http://emibscv.fr)  
ou sur facebook : [www.facebook.com/emibscv/](http://www.facebook.com/emibscv/)

## CÔTÉ MUSIQUE

(dès l'âge de 2 ans aux adultes)

Parcours Parent-Enfant, Eveil Musical, Initiation à la  
Formation Musicale, Apprentissage d'un Instrument,  
Chorales, Orchestres, Musiques Actuelles ...



## CÔTÉ THÉÂTRE

(du CP aux adultes)

Enfants, Adolescents, Adultes ...  
Venez découvrir l'univers du théâtre avec Vanessa Lilian !

## ACCOMPAGNEMENT MUSICO-PRÉNATAL

(dès le 7<sup>ème</sup> mois de grossesse)

Créer un premier lien de communication et de bien-être  
entre la future maman et son bébé



**Bessé-Sur-Braye, Saint-Calais, Vibraye**  
Renseignements au **02.43.35.04.05.**

Centre Artistique Intercommunal Jean François  
36bis rue de la Cornillère, 72120 Saint Calais  
[emi.besse.stcalais.vibraye@orange.fr](mailto:emi.besse.stcalais.vibraye@orange.fr)

# L'ADMR de Saint-Calais propose des services pour tous, toute la vie et partout !



L'ADMR est à votre service depuis plus de 70 ans en Sarthe. Intervenant auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose différents services déclinés en quatre pôles pour mieux vivre chez soi au quotidien :

- **Enfance et parentalité**
  - Apporter un soutien dans le quotidien des familles confrontées à des difficultés ponctuelles ou durables
  - Garde d'enfant
- **Accompagnement du Handicap**
  - Accompagner des personnes adultes et enfants en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne
- **Services et soins aux seniors**
  - Apporter un soutien dans les actes de la vie quotidienne pour des personnes âgées
  - Mise en place d'une Téléassistance (Filien ADMR)
- **Entretien de la maison**
  - Réaliser l'entretien du logement et du linge

L'ADMR recrute des employés de ménage, assistants de vie, et aides-soignants. Ces métiers nécessitent un bon relationnel auprès d'un public fragilisé, des capacités d'autonomie, d'écoute et d'adaptation.

« Prendre soin des autres est le cœur de notre métier »

Venez rejoindre nos équipes ! Envoyez votre candidature à : [recrutement@fede72.admr.org](mailto:recrutement@fede72.admr.org).

L'ADMR est un acteur du développement local : créateur d'emplois de proximité et de lien social.

**La Maison des services ADMR "**  
**Perche Sarthois "**  
 11 Place Cardinal Dubois  
 72120 SAINT CALAIS - 02 43 35 99 58  
[www.admr72.fr](http://www.admr72.fr)

Horaires d'ouverture :  
 Lundi et vendredi : 9h - 13h  
 Mardi : 14h – 16h30  
 Jeudi : 9h - 13h et 14h - 16h30  
 Mercredi : fermeture

**L'ADMR de Saint-Calais est présente sur :**

Bessé sur Braye	Montaillé
Bouloire	Rahay
Cogners	St Calais
Conflans sur Anille	St Gervais de Vic
Ecorpain	Ste Cerotte
Evailé	Ste Osmane
La Chapelle Huon	Tresson
Maisoncelles	Vancé
Marolles les St Calais	

Secteur d'intervention :



Angéline CANEVET, animatrice

vous accueille

◆ **Permanences d'informations au RAMPE :**

◆ Le mardi après-midi ou le mercredi matin au RAMPE de Saint Calais de 9h à 12h ou de 13h à 17h

◆ Le jeudi après-midi au RAMPE de Vibraye de 13h à 17h

◆ **Ateliers d'éveil au RAMPE :**

◆ Le lundi à VIBRAYE de 9h45 à 11h30

◆ Le mardi à SAINT CALAIS de 9h45 à 11h30

◆ Le jeudi à VIBRAYE de 9h45 à 11h30

◆ Le vendredi à BESSE SUR BRAYE (et 1 fois par mois à Lavaré) de 9h45 à 11h30

## Service GRATUIT

Accessible aux habitants des 20 communes :

**Bessé sur Brayé\***, Berfay, La Chapelle Huon, Cogners, Conflans sur Anille, Dollon, Ecorpain, Evailé, **Lavaré\***, Marolles les Saint Calais, Montailé, Rahay, **Saint Calais\***, Saint Gervais de Vic, Sainte Cérotte, Sainte Osmane, Semur en Vallon, Valennes, Vancé, **Vibraye\***

**\* Lieux des ateliers d'éveil**



Le RAMPE c'est 2 adresses :

**Maison de la petite enfance**  
Rue du Grand Prix 1906  
72320 VIBRAYE

**RAMPE de Saint Calais**  
36Ter rue de la Cornillère  
72120 SAINT CALAIS

07.86.73.17.38

[rampe@cc-vba.com](mailto:rampe@cc-vba.com)

# RAMPE

Relais **A**ssistants **M**aternels

**P**arents **E**nfants



Au service  
des parents

&

Des  
accueillants de  
l'enfant



ACCUEIL

INFORMATION

ECOUTE

ORIENTATION

### Pour les parents et les futurs parents

Des informations sur :

- Les différents modes d'accueil
- La particularité de l'accueil individuel
  - Les démarches à accomplir
- Le cadre légal et tout ce qui est lié à la fonction de « particulier employeur »

### Pour les enfants

- Des séances hebdomadaires d'ateliers d'éveil accompagnés de leur assistante maternelle
- Un espace de rencontres, de socialisation, de découverte et d'exploration (activités motrices, sensorielles et ludiques)
- Des temps de convivialité, avec les parents, l'assistante maternelle et d'autres professionnels de la petite enfance
- Des temps de rencontre et d'échange pour tisser des liens Avec et Autour de l'enfant

### Pour les assistantes maternelles

- Un lieu de rencontre, de convivialité, de partage des compétences, d'échanges autour de la pratique professionnelle
- Des informations sur le cadre légal de la profession
- Un espace d'écoute et de réflexion

Activer Window  
Accédez aux paramètres

## Polleniz s'organise pour s'adapter à la diversité de ses activités et de ses adhérents

Polleniz, association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux, est en charge de la santé du végétal. Son nouveau président, Roland Foucault, élu lors de l'Assemblée générale du 23 septembre 2020, a émis la volonté d'avoir un représentant dans chaque département où Polleniz mène des actions. Il sera donc secondé par 4 vice-présidents : Alain Colas (Loire-Atlantique), Catherine Girault (Sarthe), Richard Chamaret (Mayenne) et Jacques Rauturier (Vendée). Alain Pelloquin (trésorier), Luc Normand (trésorier adjoint), secrétaire (François Ouvrard), secrétaire adjoint (Claude Charron) complètent le bureau.

Le conseil d'administration est maintenant composé de 18 membres qui représentent les adhérents de chaque collège et de chaque département (voir tableau ci-dessous).

L'adhésion à Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCI, aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs de luttes collectives. Les adhérents sont donc répartis en 4 collèges et bénéficient d'offres de services dédiées.

Polleniz applique le concept clé de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des organismes émergents et des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur

l'économie, l'environnement et/ou la santé publique.

Entre autres, l'association met en œuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes (processionnaires du pin, du chêne, Bombyx cul brun...). Elle anime et coordonne la lutte contre les Rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piègeurs bénévoles. Polleniz propose aussi aux communes d'adhérer à un Plan d'Action Collectif Frelon Asiatique (PAC FA) qui permet de mettre rapidement en œuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer un suivi de la population de frelons asiatiques sur le territoire. Polleniz a également mis en place un plan d'action contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise et la Berce du Caucase. Ces plantes exotiques envahissantes représentent de réels enjeux de santé publique et environnementaux.

En outre, Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents experts dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé, qui peuvent vous accompagner aussi sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement comme pour vos besoins de formations.

Les collaborateurs sont répartis sur toute la région dans des antennes départementales que vous pouvez contacter pour obtenir plus de renseignements sur les actions de Polleniz.

### **Polleniz 72**

**Responsable d'antenne : Fabien Angot**

**Elue départementale référente : Catherine Girault**

ZA de Belle croix

72510 Requeil

Tel : 02 43 85 28 65

Mel : polleniz72@polleniz.fr

[www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)

**Illustration : Portrait de Roland Foucault, président de Polleniz + tableau composition du conseil d'administration + logo polleniz**



## Familles Rurales devient Familles de la Sarthe.

La Fédération Départementale change de nom, de logo, de Présidente et devient :

### Fédération Départementale **Familles de la Sarthe.**

**Familles de la Sarthe** à travers sa nouvelle dénomination sociale et sa nouvelle identité visuelle, continue d'asseoir ses valeurs et d'affirmer ses aspirations sur le territoire Sarthois. Tout en restant au 34 rue Paul Ligneul, elle continue à puiser sa force dans son histoire qui s'écrit depuis 1945.

**Familles de la Sarthe**, par son maillage sur le département de la Sarthe, avec ses nombreux partenaires continue d'être à l'écoute et de répondre aux attentes de toutes les familles adhérentes, notamment à travers ses associations locales qui assurent la proximité et ses structures départementales qui portent les agréments pour les services à la personne.

**Familles de la Sarthe** a la volonté de s'inscrire dans la continuité de ses actions envers les familles adhérentes. Ainsi pas de changement pour les activités :

- de garde d'enfants,
- d'Entraide Familiale,
- d'activités culturelles,
- d'activités de loisirs.
- de Soutien à Domicile,
- du réseau Voisineurs,
- de portage de repas.

**Familles de la Sarthe** et son Conseil d'administration ont élu Françoise REMBOTTE, en qualité de Présidente en septembre 2020. Elle est issue du terrain associatif et a été bénévole au sein d'une association locale dont elle a assuré la Présidence une dizaine d'années.

Françoise REMBOTTE et son Conseil d'administration ont pour objectif de rebâtir un projet associatif moderne, dynamique, innovant en faveur des familles et répondant aux évolutions de la société actuelle.

Contact presse : 02 43 39 75 13 – Catherine Gautier

Courriel : [famillesdelasarthe@gmail.com](mailto:famillesdelasarthe@gmail.com)

Familles de la Sarthe - 34 rue Paul Ligneul 72015 LE MANS CEDEX2

Le Pays du Perche sarthois créé en 1995, regroupe quatre communautés de communes (les Vallées de la Braye et de l'Anille, l'Huisne sarthoise, le Gesnois Bilurien et le Maine Saosnois) pour une population de près de 85 000 habitants. Il a reçu en 1998 le label « pays d'art et d'histoire », distinction partagée qu'avec un seul des quatre autres Pays de la Sarthe : la Vallée du Loir. Ce titre lui permet de bénéficier de crédits supplémentaires mais l'oblige en contrepartie, à assurer des missions en plus grand nombre et plus développées donc à garantir une meilleure qualité de prestations vis-à-vis de la population locale et les visiteurs.

Le Pays a des missions très diverses mais il est surtout connu pour ses activités en matière de tourisme et de valorisation du patrimoine. Son domaine d'action est très large : visites guidées, établissement de visites découvertes, de parcours de randonnée (à pied, en vélo, en kayak sur l'Huisne), de circuits pour les groupes ou les visites individuelles ainsi que la promotion des sites. Des animations sont également menées au profit des scolaires allant de visites sur sites à la participation à des ateliers. Il assure la promotion de notre territoire en participant à de nombreux salons dont certains nationaux. Les acteurs économiques ne sont pas oubliés et peuvent bénéficier de formations ou d'aides matérielles ponctuelles. Il achève actuellement l'inventaire de douze bourgs du Pays et la restitution concernant Semur en Vallon vient d'être effectuée.

Toutefois, il assure bien d'autres fonctions plus administratives et beaucoup moins connues du public mais très importantes par leur impact économique comme le montage et le suivi de dossiers d'obtention de subventions ainsi que la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale SCOT (pour la vallée de la Braye et de l'Anille et l'Huisne sarthoise).

En matière de subventions accordées aux collectivités locales et aux entreprises, il intervient pour la mise en œuvre du programme européen Leader, des contrats de Plan Etat Région, Territoires –Région, Ruralité et d'aide à la Modernisation.

Le pays s'est également saisi depuis trois ans de la mission de développement des circuits alimentaires de proximité en mettant en relation les cantines avec des producteurs locaux.

Enfin, le SCOT est en cours de rédaction. C'est un projet d'aménagement du territoire avec une approche beaucoup plus large que celle du PLUI et qui intègre l'environnement, la qualité de l'habitat, la mobilité et l'aménagement commercial. Son application est prévue pour vingt ans.

**En conclusion, il convient d'évoquer les principaux projets que le Pays du Perche sarthois compte mettre en œuvre au cours de ce mandat de six ans qui vient de débiter. En premier lieu, afin de mieux mettre en valeur le corridor vert et écologique de l'Huisne, le Perche Sarthois œuvre pour développer des parcours de pratique du canoë-kayak tout au long de la rivière, et notamment entre Connerré et St Mars la Brière. Plusieurs villes (dont des villes extérieures comme Nogent le Rotrou et le Theil) ainsi que l'organisme Sarthe tourisme ont manifesté leur vif intérêt pour cette action. Des sorties « vertes » seront également proposées, notamment la zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique de Tresson. La rédaction d'un document recensant les personnalités célèbres ayant fréquenté notre territoire sera proposée aux différentes instances de décision du Perche Sarthois. En matière de patrimoine, un circuit des trois manoirs (en Gesnois Bilurien) devrait être créé, il alternerait avec le circuit annuel des trois églises.**

Le président, Pierre Cruchet.



## **Bureau du Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois**

### **Liste des membres du Bureau du Perche Sarthois, élus le 26 octobre 2020 :**

M. Pierre CRUCHET, Président, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Saint Maixent

#### **collège des Vice-présidents**

M. Dominique LE MENER, Président du Conseil départemental de la Sarthe

Mme Géraldine VOGEL, Maire de Beaufay

M. Didier REVEAU, Président de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise

M. Michel LEROY, Président de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille

M. Anthony TRIFAUT, Maire de Montfort le Gesnois

M. Willy PAUVERT, délégué aux contractualisations , Maire de Théligny

M. Gilles de GALARD, délégué à l'environnement et du cadre de vie, Conseiller municipal de Saint Célerin

M. Yvan BOSNYAK, délégué au SCOT et au PCAET , maire de Semur en Vallon

#### **collège des membres du Bureau**

M. Jean-Marie BOUCHÉ, Conseiller municipal de Bouloire

M. Michel COUDER, Maire de Courcival

M. Christophe LEDIEU, Conseiller municipal de Vibraye

Mme Michèle LEGESNE, Maire de Saint Aubin des Coudrais

### **Pour rappel, liste des adhérents au Perche Sarthois :**

- Conseil départemental de la Sarthe
- Communauté de communes Maine Saosnois
- Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise
- Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille
- Communauté de communes du Gesnois Bilurien



**PLATEAU CONSULTATIONS EXTERNES**

<b>CONSULTATIONS EXTERNES</b> (Entrée principale Bâtiment Fernand POIGNANT - RDC)			
<b>Spécialités</b>	<b>Médecins</b>	<b>Jours</b>	<b>Téléphone</b>
ANGIOLOGIE	Dr LONDE Jean-François Centre Hospitalier de la Ferté-Bernard	mercredi après-midi	02 43 63 64 33
ADDICTOLOGIE	Dr POLONIO Marie-Josefa Centre Hospitalier Spécialisé d'Albournes	vendredi tous les 15 jours	
CARDIOLOGIE Echo-cardiaque Epreuve d'effort Holter	Dr BOUTEAU Jérémie Centre Hospitalier le Mans	lundi - 2 fois par mois	
	Dr LE NEZET Marie Centre Hospitalier le Mans	mardi - 2 fois par mois	
CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	Dr CABRAL Carmen Clinique du Pré	jeudi matin 1 fois par mois	
DERMATOLOGIE	Dr CHASSAIN Kévin Centre Hospitalier le Mans	jeudi 2 fois par mois	
GASTRO-ENTEROLOGIE	Dr CHAILLOU Marc Clinique du Pré	vendredi matin	
GYNECOLOGIE	Dr CREPAUX Vincent Centre Hospitalier du Mans	tous les mardis	
MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	Dr MAHAMMEDI Abderrahim Centre F. Gallouedec Parigné l'Évêque	mercredi après-midi 1 fois par mois	
O.R.L.	Dr BRANDOUY Laura Centre Hospitalier le Mans	tous les mercredis	
ORTHOPEDIE	Dr CATIMEL Christophe Clinique du Pré	le mercredi matin 2 fois par mois	
	Dr GAUDIN Gaël Centre Hospitalier le Mans	mardi matin 2 fois par mois semaine impaire	
PNEUMOLOGIE	Dr PIRON Yves Centre Hospitalier le Mans	jeudi après-midi	
RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE, SCANNER, ECHOGRAPHIE, MAMMOGRAPHIE	Dr REMIL Loredj Médecin libéral Château du Loir	Scanners 24h / 24h Echographies le mercredi matin	02 43 63 64 24
	Dr MARDINI Maxen Médecin libéral Châteauneuf du Loir		
SCANNER/ ECHOGRAPHIE	Radiologues: Maine Image Santé (téléradiologie)		
UROLOGIE	Dr DESPORTES Laurent Clinique du Tetre Rouge	tous les mercredis après-midi	02 43 63 64 33
<b>Consultations libérales</b>			
KINESITHERAPIE	M. CERANKOWSKI Barthosz	sur rendez-vous avec prescription médicale	06 15 65 53 26
KINESITHERAPIE	Mme ANDRZEJEWSKA Aneta	sur rendez-vous avec prescription médicale	07 83 75 79 87
SAGE FEMME	M. FORGEARD Justine	sur rendez-vous du lundi au vendredi, possibilité le samedi matin	06 36 07 77 78 ou 02 43 63 64 61
<b>Autres permanences Consultations externes</b> (Entrée principale Bâtiment Fernand POIGNANT - RDC)			
<b>Spécialités</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Jours</b>	<b>Téléphone</b>
SAGE FEMME	Mme GALLET Protection Maternelle et Infantile (PMI)	mercredi de 9h45 à 12h 1er étage	02 43 54 72 17 ou par mail : laurence.gallet@s arthe.fr
COURS DE PREPARATION A LA NAISSANCE	(Permanence, entretien, consultations)	mercredi de 14h à 16h30 1er étage	
ORTHOPTISTE	Mme LENFANT Isabelle Professionnelle libérale	jeudi toute la journée	02 43 63 64 55
<b>Intervenants Dispensaire Urgences Médicales</b>			
<b>Activités</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Jours</b>	<b>Téléphone</b>
ELECTROCARDIOGRAMME MAPA ou HOLTER EXAMENS SANGUINS ECBU/DIURESE VACCINS PANSEMENTS	EQUIPE PARAMEDICALE  CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS	sur rendez-vous avec prescription médicale	02 43 63 64 65

*Le goût du jour*  
02 43 35 23 19

*Restaurant*  
Ouvert du lundi au vendredi

Réservation le week-end  
(pour repas de famille)  
Tête de veau le jeudi

7 place de l'église  
Marolles les st Calais



**En souhaitant la  
réouverture prochaine  
de notre restaurant !!**

**Dépôt de pain sur  
commande  
du lundi au vendredi**

**Tente Event  
Corvasier**

Location de tentes & chapiteaux

02 54 23 44 44 - Port. 06 98 66 73 29

Zone Industrielle des Collines du Perche  
41170 SARGE / BRAYE

Tél. 02 54 23 44 44 - Port. 06 98 66 73 29  
corvasierlocation@orange.fr www.location-chapiteaux-materiel.fr





**ASSISTANTE MATERNELLE**

**Chistelle CHARTRAIN**

1 rue du Parc

06.71.62.08.97

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE**  
*B Besnard*



Vous propose également : ÉPICERIE - CRÈMERIE  
Villeneuve - 72310 VANCÉ  
Tél. 02 43 35 72 20 - Port. 06 74 02 49 35

**Tous les samedis  
matin vers 10h – rue  
des Vergers**

**Malheureusement,  
jusqu'à fin mars.  
En espérant une  
prise de l'activité !!**

**ACCES VENTILATION**  
contact : ROUGET Jean-Nicolas

- Nettoyage hottes de cuisine
- V M C
- Nettoyage divers

Les Mazureries, 72120 MAROLLES LES SAINT-CALAIS  
Tél. 06 59 67 32 01 - 06 50 34 91 35  
E-mail : pierottii.stephanie@hotmail.fr

**Réponses aux jeux**

**Rallye photos :**



N° 11



N° 13



N° 6



N° 7



N° 1



N° 12



N° 8



N° 3



N° 4



N° 2



N° 9



N° 10



N° 5



N° 14

**Titre de la fable :** « Le corbeau et le renard »

**Mots croisés :** 1- niais, 2- solide, 3- éclabousser, 4- ampoule, 5- assolement, 6- déchirer, 7- tremper, 8- câliner, 9- tripoter, 10- verrouiller, 11- sieste, 12- verre, 13- pleurer, 14- enfants

## Recettes des chocolats fabriqués par Annie pour les vœux

### ROSES DES SABLES

- 
- Faire fondre 200g d'Astra avec 450g de chocolat à pâtisser (moitié lait/moitié noir)
  - Retirer du feu et ajouter 100g de sucre
  - Verser dans un saladier sur les corn flakes (230g)
  - Bien mélanger, puis déposer des petits tas sur du papier aluminium (une cuillère)

**Par refroidissement, vous obtiendrez de délicieuses bouchées croustillantes.**



### PALETS FEUILLETES PRALINES

Pour 42 friandises

- 200 g de chocolat noir

- 200 g de chocolat praliné

- 40g de beurre

- 12 gavottes (crêpes dentelles)

- Brisez les gavottes entre vos doigts pour les réduire en éclats.
- Laissez fondre à demi le chocolat noir au bain-marie ou au micro-ondes.
- Ajouter le chocolat praliné et laissez fondre complètement les 2 chocolats.
- Lissez-les à l'aide d'une spatule ; ajouter le beurre et continuer de lisser.
- Poudrez les miettes de gavottes ; incorporez-les délicatement au chocolat.

Poser la plaque à mini-financiers sur une grille ou une plaque. Remplissez les petits rectangles d'une cuillère à café de préparation en l'égalisant avec le dos de la cuillère.

Glissez au frigo pour au moins 4h puis démoulez les palets.

